



# Assemblée générale

Distr. générale  
22 novembre 2016  
Français  
Original : anglais

**Soixante et onzième session**  
Point 164 de l'ordre du jour  
**Financement des activités découlant**  
**de la résolution 1863 (2009) du Conseil de sécurité**

## **Rapport sur l'exécution du budget du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016**

**Rapport du Secrétaire général**

### **Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	5
II. Exécution du mandat . . . . .	5
A. Vue d'ensemble . . . . .	5
B. Utilisation des crédits . . . . .	6
C. Activités d'appui de la Mission . . . . .	10
D. Coopération avec les missions régionales . . . . .	11
E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays . . . . .	12
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats . . . . .	12
III. Exécution du budget . . . . .	36
A. Ressources financières . . . . .	36
B. Ressources financières du Centre de services régional . . . . .	37
C. Récapitulatif des réaffectations de ressources . . . . .	38
D. Évolution des dépenses mensuelles . . . . .	39
E. Autres produits et ajustements . . . . .	39
F. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome . . .	40



G. Contributions non budgétisées.....	40
IV. Analyse des écarts.....	40
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre.....	45
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/286.....	46

## Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016 et les objectifs du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS), ancien Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA), est mise en évidence dans plusieurs tableaux du cadre de budgétisation axé sur les résultats.

Les dépenses de fonctionnement du Bureau d'appui pour l'exercice considéré se sont élevées à 512,3 millions de dollars, soit un taux d'exécution du budget de 99,8 % (contre 485,9 millions de dollars à l'exercice précédent, soit un taux d'exécution du budget de 99,2 %).

Les dépenses au titre du personnel en tenue et les dépenses au titre du personnel civil ont été supérieures, respectivement de 23,6 millions de dollars et de 3,5 millions de dollars, au montant approuvé. Le dépassement de crédit a été compensé par la sous-utilisation, à hauteur de 28,2 millions de dollars, des crédits prévus au titre des dépenses opérationnelles.

L'augmentation des dépenses engagées au titre du personnel en tenue a résulté principalement de la modification du contrat relatif aux rations, dont le champ s'est élargi pour donner une plus grande responsabilité au fournisseur en ce qui concerne la livraison des vivres à l'état-major de bataillon et aux pôles sectoriels. L'augmentation des dépenses engagées au titre du personnel civil résulte principalement de dépenses communes de personnel plus élevées que prévu au budget. La baisse du montant des dépenses opérationnelles tient essentiellement à des dépenses inférieures aux prévisions en ce qui concerne les infrastructures, les communications, les fournitures, services et matériel divers et les transports terrestres, d'où une sous-utilisation des crédits qui est en partie contrebalancée par des dépenses plus élevées au titre des transports aériens et des consultants.

### Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	117 139,6	140 767,9	(23 628,3)	(20,2)
Personnel civil	54 351,2	57 869,7	(3 518,5)	(6,5)
Dépenses opérationnelles	341 937,5	313 703,8	28 233,7	8,3
<b>Montant brut</b>	<b>513 428,3</b>	<b>512 341,4</b>	<b>1 086,9</b>	<b>0,2</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	4 702,9	5 031,1	(328,2)	(7,0)
<b>Montant net</b>	<b>508 725,4</b>	<b>507 310,4</b>	<b>1 415,0</b>	<b>0,3</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
<b>Total</b>	<b>513 428,3</b>	<b>512 341,4</b>	<b>1 086,9</b>	<b>0,2</b>

**Exécution du budget : ressources humaines**

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé<sup>a</sup></i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)<sup>b</sup></i>
Contingents des Nations Unies	70	8	88,6
Contingents de l'Union africaine	21 586	21 285	1,4
Police de l'Union africaine	120	111	7,5
Unités de police constituées de l'Union africaine	420	280	33,3
Personnel recruté sur le plan international <sup>c</sup>	278	246	11,5
Personnel recruté sur le plan national <sup>c</sup>	197	163	17,3
Volontaires des Nations Unies	18	15	16,7
Emplois de temporaire <sup>d</sup>			
Personnel recruté sur le plan international	3	3	8,3

<sup>a</sup> Niveau maximum de l'effectif autorisé.

<sup>b</sup> Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé mois par mois.

<sup>c</sup> Reflète les informations relatives à l'occupation des postes pour le BANUS et pour le Centre de service régional d'Entebbe (Ouganda) dont les postes sont financés sur le budget du Bureau d'appui.

<sup>d</sup> Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

## I. Introduction

1. Le projet de budget pour le fonctionnement du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016, que le Secrétaire général a présenté dans son rapport du 13 février 2015 (A/69/728), s'élevait à un montant brut de 525 377 700 dollars (montant net : 520 592 600 dollars). Les crédits demandés couvraient le déploiement de 21 586 militaires et de 540 membres du personnel de police de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), dont 420 membres des unités de police constituées, 279 fonctionnaires recrutés sur le plan international [y compris 3 emplois de temporaire financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions)], 200 fonctionnaires recrutés sur le plan national (y compris 37 administrateurs recrutés sur le plan national) et 18 Volontaires des Nations Unies.

2. Dans son rapport en date du 24 avril 2015, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 517 341 400 dollars pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016 (A/69/839/Add.14, par. 51).

3. Dans sa résolution 69/306, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir, au titre de l'exercice 2015/16, un crédit d'un montant brut de 513 428 300 dollars (montant net : 508 725 400 dollars) destiné à financer le fonctionnement de la Mission. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

## II. Exécution du mandat

### A. Vue d'ensemble

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat concernant l'appui à l'AMISOM dans sa résolution 1863 (2009) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a défini le mandat de la Mission pour l'exercice considéré dans ses résolutions 2232 (2015), 2245 (2015) et 2289 (2016).

5. Le Bureau d'appui a été chargé de fournir un dispositif d'appui logistique à l'AMISOM pour aider le Gouvernement somalien à stabiliser le pays, à faciliter l'acheminement de l'assistance humanitaire et à créer des conditions propices à la stabilisation, à la reconstruction et au développement à long terme de la Somalie.

6. Le Conseil de sécurité, par sa résolution 2102 (2013) a en outre décidé de créer la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), dont le siège se trouve à Mogadiscio, avec le Bureau d'appui dans le cadre de la mission intégrée, et il a chargé le Bureau, par sa résolution 2093 (2013), de fournir des services d'appui à la MANUSOM. Le Bureau a fourni un appui administratif, financier et technique à la mission intégrée dans toute la Somalie. Dans sa résolution 2275 (2016), le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la MANUSOM jusqu'au 31 mars 2017.

7. Le Conseil a décidé, dans sa résolution 2124 (2013), que l'UNSOA devait appuyer l'armée nationale somalienne en lui fournissant des vivres et de l'eau, du carburant, des moyens de transports, des tentes et des moyens d'évacuation sanitaire intrathéâtre et que cet appui exceptionnel se limiterait aux opérations menées

conjointement par l'armée nationale somalienne et l'AMISOM. Le Conseil a en outre décidé que cet appui serait financé par un fonds d'affectation spéciale des Nations Unies.

8. Dans sa résolution 2245 (2015), le Conseil de sécurité, considérant l'élargissement de l'UNSOA depuis sa création en 2009, a décidé que le Bureau serait rebaptisé Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) et chargé de fournir un appui à l'AMISOM, à la MANUSOM et à l'armée nationale somalienne lors des opérations menées conjointement avec l'AMISOM. L'appui direct au titre de l'assistance à l'armée nationale somalienne serait financé par un fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, le personnel du Bureau étant chargé de veiller à ce que cet appui soit effectivement fourni à l'armée nationale somalienne dans le respect des dispositions de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes. Dans la même résolution, le Conseil a décidé d'élargir l'appui à l'AMISOM en y incluant 70 membres du personnel civil de l'AMISOM et il a renforcé l'appui logistique en prévoyant de rembourser aux pays fournisseurs de contingents les frais relevant des catégories de soutien logistique autonome, à savoir les tentes tactiques, l'informatique et les communications, le matériel de restauration, les fournitures d'hygiène et de nettoyage et le mobilier et les articles de papeterie.

9. À la suite de l'adoption de la résolution 2245 (2015), dans laquelle le Conseil de sécurité s'est félicité que des États Membres envisagent de fournir du personnel en tenue, ainsi que du personnel fourni par des gouvernements au Bureau en appui à l'exécution des tâches prescrites, le Secrétaire général, dans sa lettre en date du 15 avril 2016 adressée au Président du Conseil de sécurité (S/2016/350), a informé le Conseil de l'intention du Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de déployer en trois phases un contingent national de 70 hommes maximum à l'appui du BANUS. Par une lettre de son président en date du 15 avril 2016 (S/2016/351), le Conseil a pris note des informations contenues dans la lettre du Secrétaire général. En conséquence, le 17 avril 2016, huit membres du contingent britannique des Nations Unies ont été déployés en Somalie dans le cadre de la première phase.

10. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits exposés dans les tableaux ci-dessous.

11. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2015/16, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

## **B. Utilisation des crédits**

12. L'exercice considéré a été marqué par la consolidation de l'expansion de l'AMISOM, que le Conseil de sécurité avait autorisée dans ses résolutions 2124 (2013) et 2245 (2015), et par l'offensive militaire lancée contre les Chabab. L'AMISOM a mené des opérations conjointes avec l'armée nationale somalienne

tout au long de l'exercice, notamment l'opération Océan Indien qui a débuté en août 2014 et s'est poursuivie durant l'exercice, ce qui a permis de reprendre un certain nombre de villes et de territoires du centre-sud de la Somalie.

13. Dans l'ensemble, le Bureau d'appui est parvenu à exécuter son mandat en soutenant efficacement les opérations de l'AMISOM, en particulier l'opération Océan Indien, et en renforçant la présence de la MANUSOM en Somalie, dont il a appuyé les travaux de fond et assuré l'entretien du quartier général provisoire. Il s'est acquitté de son mandat en recourant à une combinaison de modalités de prestation de services alliant un effectif allégé, des fournisseurs extérieurs privés et des soldats de l'AMISOM dans le cas des services fournis sur les théâtres d'opérations.

14. Le Bureau a fourni un appui logistique à l'AMISOM et à la MANUSOM à partir de son quartier général et de sa base de soutien logistique principale de Mogadiscio ainsi que depuis les bureaux et bases de Nairobi et Mombasa (Kenya) et les centres d'appui situés dans les secteurs couverts par l'AMISOM en Somalie. Il a appuyé les domaines d'activité tactiques de l'AMISOM dans le cadre des opérations qu'il a menées en Somalie, tandis qu'à Nairobi son action a porté principalement sur les politiques, la gestion financière, la planification stratégique, les fonctions administratives et les services de soutien relatifs aux transactions. Il a en outre restructuré l'effectif et appliqué la stratégie relative à la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

15. Durant l'exercice considéré, le Bureau d'appui s'est attaché en priorité à fournir à l'AMISOM un soutien logistique intégré pour lui permettre de s'acquitter de son mandat, notamment dans le cadre de sa campagne militaire contre les Chabab. Bien que les opérations de l'AMISOM aient été largement concluantes et que la MANUSOM ait progressé avec le Gouvernement dans le domaine politique et en matière de stabilisation, l'insécurité dans le centre-sud de la Somalie a continué d'entraver l'action du Bureau.

16. Les activités de construction ont porté sur : le fonctionnement et l'entretien des camps de l'AMISOM et d'autres installations et pôles du secteur; la construction de quelques camps militaires et de la nouvelle base de soutien logistique à Mombasa; la distribution d'eau potable et des services de gestion des déchets. La construction de camps a progressé à des vitesses inégales dans les différents secteurs : a) dans le secteur 2 (Baledogle), la plateforme aérienne prévue a été achevée; b) dans le secteur 3 (Garbaharey), la construction du camp du bataillon et du camp de transit de Mogadiscio n'a pas pu commencer en raison de la réaffectation des ressources aux travaux visant à renforcer la sécurité dans cette ville; c) dans le secteur 5 (Johar/Mahadday Weym), il n'y a pas eu de travaux de grande ampleur en raison de différends fonciers, de même que dans le secteur 6 (Kismayo), où 5 % seulement des travaux prévus ont été terminés en raison de retards dans la mise à disposition des terres; d) l'agrandissement de la Base de soutien logistique de Mogadiscio est terminée; e) seuls six trous de sonde ont été forés à cause du manque d'efficacité du sous-traitant et en outre, la signature des lettres d'attribution concernant le forage de puits a été retardée; f) la rénovation des installations civiles prévue à Mogadiscio n'a pas eu lieu en raison d'une augmentation du personnel présent dans la ville, y compris l'installation des membres de l'équipe de pays des Nations Unies dans le camp intégré situé dans l'aéroport international; g) les sous-traitants chargés de la construction de logements

en dur n'ont commencé leurs travaux qu'au dernier trimestre de l'exercice; h) le Bureau a mené à bien la phase I des travaux de construction de la nouvelle base de soutien logistique de Mombasa.

17. Le Bureau a fourni un appui dans le domaine du transport terrestre et maritime en vue de l'acquisition, de l'exploitation et de l'entretien de véhicules et embarcations (équipement compris) appartenant à l'ONU ainsi qu'à l'AMISOM et aux partenaires. Il a maintenu en l'état la flotte existante mais n'a pas été en mesure de se procurer plus de matériel, comme il était prévu, en raison de besoins concurrents dans d'autres domaines, notamment la fourniture des rations.

18. Le contrôle des mouvements est demeuré une part essentielle du soutien apporté à l'AMISOM, notamment en ce qui concerne la relève des contingents de la Mission, le transport des personnes et la prestation de services de fret pour les marchandises, le matériel et les fournitures, y compris les rations. Le Bureau a continué de fournir des vivres et du carburant dans le centre-sud de la Somalie grâce à des contrats clefs en main. En septembre 2015, le contrat relatif aux rations a été modifié, de sorte que la charge du transport dans tous les pôles du secteur incombe au sous-traitant et non plus au Bureau. L'approvisionnement a continué d'être assuré par plusieurs voies, principalement le fret maritime avec acheminement direct à Mogadiscio et à Kismayo ou via Mombasa dans le cadre des contrats de services logistiques passés avec des prestataires extérieurs. Au cours de l'exercice considéré, le Bureau a relevé, déployé et rapatrié 13 051 soldats et 275 membres d'unités de police constituées et transporté 1 963 conteneurs et 346 107 kilogrammes de marchandises en vrac entre Mombasa et Mogadiscio/Kismayo à bord de 27 navires affrétés. En outre, 13 060 hommes et 263 membres d'unités de police constituées ont été relevés dans le pays.

19. Le Bureau a assuré l'entretien de 14 aéronefs affrétés, dont 4 à voilure fixe et 10 hélicoptères, et géré 11 021 heures de vol pour le transport de passagers, de patients et de fret à destination et en provenance de divers lieux de Somalie, du Kenya et de la région. Durant l'exercice considéré, 10 711 sorties ont été effectuées pour transporter 82 258 passagers et 8 215 tonnes de marchandises.

20. En ce qui concerne les services des communications et de l'informatique, le Bureau a maintenu les moyens en place à Mogadiscio tout en renforçant les structures existantes et en offrant davantage de services dans les secteurs 2, 3, 4 et 5.

21. Les services médicaux sont restés l'un des volets majeurs du dispositif d'appui logistique fourni à l'AMISOM. Le Bureau a financé 32 centres médicaux de niveau I, soit davantage que pendant l'exercice précédent (30). Il a en outre assuré le fonctionnement de quatre dispensaires de niveau II à Mogadiscio, à Doblî, à Baidoa et à Beledweyne et de deux centres médicaux de niveau I+ à Johar et à Kismayo. Il a continué de soutenir l'unité de sauvetage d'urgence de l'ONU située à Mogadiscio. Durant l'exercice considéré, les dispositifs d'évacuation sanitaire aérienne des membres du personnel des Nations Unies et de l'AMISOM ont été maintenus et 491 patients ont ainsi été transportés vers des centres médicaux de niveaux III et IV à Nairobi et vers d'autres lieux d'évacuation approuvés. En outre, le Bureau a procuré des fournitures médicales et des consommables aux centres bénéficiant de son appui.

22. Dans le cadre de son dispositif d'appui logistique, le Bureau a appuyé la mobilité de la force en formant, en équipant et en encadrant les équipes de l'AMISOM chargées de la lutte contre les engins explosifs improvisés et de leur neutralisation dans tous les secteurs. Des conseillers ont également été déployés à l'appui des unités de soutien dans les secteurs 1 et 5. Le Bureau a également aidé l'AMISOM à élaborer des stratégies de réduction des risques rencontrés par les opérations de transport face aux dangers que présentaient les engins explosifs sur les principales voies d'approvisionnement.

23. Afin que l'AMISOM satisfasse aux prescriptions de l'Organisation énoncées dans la résolution 1863 (2009) du Conseil de sécurité, le Bureau d'appui a poursuivi son programme de renforcement des capacités dans tous les domaines couverts par le dispositif d'appui logistique. Il a assuré une formation préalable au déploiement à 748 membres du personnel de l'AMISOM, un nombre inférieur à celui de l'exercice précédent en raison de l'absence de formation préalable au déploiement dispensée au personnel médical et aéronautique, les versions finales des contrats ad hoc ayant été établies avec retard. Un millier de membres du personnel de l'AMISOM ont suivi des stages de formation et de remise à niveau sur le terrain dans le domaine du soutien logistique. En outre, 190 membres du personnel du Bureau d'appui et de la MANUSOM ont reçu une formation dans les domaines de la déontologie et de la discipline et de la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

24. Le Bureau d'appui a continué de fournir à l'AMISOM, avec l'aide d'un prestataire privé, un appui en matière de communication stratégique. Grâce à la renégociation du contrat durant l'exercice précédent, des économies ont continué d'être réalisées, les remboursements n'étant plus effectués à taux fixe mais sur la base du coût réel. Une partie des ressources économisées a été utilisée pour renforcer les services d'information. L'AMISOM a ainsi pu mener davantage d'activités de sensibilisation, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, auprès des groupes de la population visés, et a pu s'adresser à l'importante communauté de Somaliens vivant à l'étranger. Une enquête annuelle de perception menée par le fournisseur de services d'appui en matière d'information a révélé que les activités de l'AMISOM étaient de mieux en mieux connues en Somalie. L'enquête a également permis de mettre au point des messages et produits ciblés que cette sensibilisation se transforme en soutien à l'AMISOM.

25. Les activités du Bureau d'appui ont continué d'être entravées par les mêmes facteurs externes que lors des périodes précédentes. Premièrement, l'insécurité persistante a ralenti les travaux de construction des centres d'appui logistique prévus dans les secteurs. Les retards pris dans les projets de construction ont eu des répercussions sur les services assurés dans nombre de domaines, notamment les travaux d'ingénierie, les services des communications et de l'informatique et les transports. Ces projets ont en outre pâti de la non-disponibilité des terrains à bâtir. Les principaux itinéraires de ravitaillement sont restés inaccessibles, ce qui a retardé l'acheminement du matériel et des biens et freiné l'avancement des travaux. Deuxièmement, en raison de l'insécurité, le Bureau a continué d'être fortement tributaire des moyens aériens pour le transport des marchandises, un élément qui a été pris en compte lors de la modification du contrat relatif au transport des vivres établi avec un prestataire extérieur. Enfin, l'Union africaine n'a pas été en mesure de déployer 12 appareils militaires comme il était prévu qu'elle le fasse au cours de l'exercice considéré. Ce manque de moyens a eu pour effet de limiter les activités de l'AMISOM.

26. Le taux effectif moyen de vacance de postes du personnel civil s'est établi à 13,9 % de l'effectif autorisé pour l'exercice, soit un niveau inférieur au taux de 20,6 % enregistré au cours de l'exercice 2014/15. Cette baisse résulte pour l'essentiel de délais de recrutement plus courts. Le taux effectif de vacance de postes a été plus élevé que prévu pour le personnel recruté sur le plan international (11,5 % contre un taux prévu de 10 %), les administrateurs recrutés sur le plan national (21,6 % contre 15 %), les agents des services généraux recrutés sur le plan national (15,6 % contre 10 %) et les Volontaires des Nations Unies (16,7 % contre 15 %); il a été en revanche plus faible que prévu pour les emplois financés au titre du personnel temporaire (autres que pour les réunions) (8,3 % contre 30 %).

### **C. Activités d'appui de la Mission**

27. Le Bureau d'appui a continué d'appliquer sa stratégie initiale d'appui à l'AMISOM en utilisant à la fois ses compétences techniques internes et des services externes sous-traités auprès d'entités commerciales, ainsi qu'en renforçant et employant ses propres capacités et celles de l'AMISOM. Il a continué d'œuvrer avec l'AMISOM et des entreprises extérieures dans le cadre de divers partenariats prévoyant que chaque partie apporte les ressources nécessaires à l'exécution de certaines tâches. Ces partenariats ont permis au Bureau d'appui d'opérer plus efficacement dans des conditions de sécurité précaires, de réduire les besoins en personnel et d'autres coûts et de conférer à l'AMISOM la maîtrise de ses opérations d'appui tout en facilitant ses efforts de renforcement de ses capacités.

28. Le Bureau d'appui a continué d'appliquer la stratégie relative à la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de restructurer les effectifs. Des projets pilotes ont été lancés en vue de mesurer les effets de l'évolution des modèles de fonctionnement et permettre de décider en connaissance de cause de la future organisation du Bureau. Durant l'exercice considéré, le Bureau d'appui a mis en place, dans la limite des ressources existantes, un centre d'assistance pour les services administratifs afin de remédier aux faiblesses constatées en interne dans l'échange d'informations et de fournir un appui aux clients dans les domaines de la gestion des ressources humaines et des finances. Le personnel du centre d'assistance a donné suite aux demandes soit en réglant immédiatement le problème, soit en communiquant avec les départements du Bureau d'appui ou avec le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) pour trouver une solution.

29. L'ancien contrat relatif aux rations, destiné à la fourniture des vivres et des services connexes, était limité à 12 000 militaires et membres du personnel de police de l'Union africaine et couvrait la zone de l'aéroport international de Mogadiscio dans un rayon de 15 kilomètres. Avec un effectif passé de 12 000 à 22 126 et l'élargissement des zones d'opération tel que prescrit par la résolution 2036 (2012) du Conseil de sécurité, les installations et la teneur du contrat n'ont plus permis de répondre aux nouvelles conditions, d'où la révision de ce dernier en septembre 2015 qui a abouti à une augmentation de sa valeur totale et à un accroissement des charges incombant au prestataire. Les domaines d'activité touchés par les modifications ont été l'entreposage, les conteneurs frigorifiques et le transport des vivres.

30. La version modifiée du contrat a autorisé l'agrandissement de l'entrepôt de Mogadiscio destiné au ravitaillement des soldats dans les secteurs 1, 3, 4 et 5 et la

construction d'un second entrepôt à Mombasa destiné au ravitaillement des soldats du secteur 2 et de l'armée nationale somalienne dans le cadre des opérations qu'elle mène avec l'AMISOM.

31. Conformément au contrat modifié, le Bureau d'appui a commencé d'assurer, par l'intermédiaire d'un prestataire des services extérieur, des services de conteneurs frigorifiques à l'effectif augmenté de soldats, dont ceux déployés dans un rayon supérieur à 15 kilomètres autour de l'aéroport de Mogadiscio et dans les autres secteurs et lieux de stationnement des militaires.

32. Par suite de la modification du contrat, l'entreprise prestataire s'est vu confier l'entière charge de l'achat et de la fourniture des vivres destinés aux militaires dans les lieux spécifiés par l'ONU, par transport terrestre ou aérien; de ce fait, le fournisseur assume les risques liés à cette dernière opération dont il est responsable.

33. La version modifiée du contrat prévoit d'autoriser la fourniture des ressources voulues pour appuyer l'AMISOM en certaines circonstances, l'ONU étant dérogée de toute responsabilité en cas de dommages ou de perturbations qui pourraient résulter de combats ou de causes naturelles.

#### **D. Coopération avec les missions régionales**

34. Le Bureau d'appui a continué de fournir des services administratifs et des services d'appui logistique à la MANUSOM, notamment pour l'entretien et la construction de bureaux et de logements; les soins de santé; la mise en place et la maintenance d'une infrastructure informatique; les opérations de transport aérien, maritime et terrestre; les opérations d'approvisionnement et de réapprovisionnement; les services de lutte antimines; et les services de sécurité. En outre, il a fourni un appui administratif au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et au Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée, jusqu'à ce que, en application de la résolution 2245 (2015) du Conseil de sécurité, ses activités d'appui soient limitées à l'AMISOM, à la MANUSOM et à l'armée nationale somalienne. Il a également continué de coopérer et de se concerter avec le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine en ce qui concerne les questions stratégiques intéressant la Commission de l'Union africaine.

35. Au cours de l'exercice 2015/16, le Centre de services régional a poursuivi la stabilisation de son modèle de prestation de services et a continué d'améliorer l'efficacité de ses services. Il a mis en service de nouveaux processus de gestion des ressources humaines et de gestion financière, dont Umoja dans le groupe 4 en novembre 2015. En préparation de la mise en service dans le groupe 5, il a mis sur pied une équipe ad hoc chargée de coordonner la planification, l'état de la préparation, les activités de communication et de formation préalables à la mise en service, dont la gestion du changement, la collecte et le nettoyage des données, l'infrastructure informatique et l'appui à la production.

36. Le Centre étant devenu pleinement opérationnel, il convenait d'adapter la structure de ses effectifs à l'évolution des besoins de ses missions clientes. L'examen des besoins en personnel civil effectué durant l'exercice 2014/15 a donné lieu à d'autres changements, dont la transformation de 68 postes d'agent du Service mobile en postes d'agent recruté sur le plan national, sur une période de deux ans qui commencera en juillet 2015, conformément à la résolution 69/307 de

l'Assemblée générale. Trente-quatre postes ont donc été transformés dans ce sens au cours de la période, tandis que les 34 autres le seront durant l'exercice 2016/17.

37. La part des crédits approuvés pour le Centre de services régional pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016 s'élevait à 2 006 900 dollars. Durant l'exercice considéré, les dépenses du Centre se sont établies à 1 591 600 dollars, soit 20,7 % de moins (415 300 dollars en chiffres bruts) que le montant prévu au budget.

## **E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays**

38. Afin de garantir l'efficacité de son partenariat avec l'AMISOM et l'armée nationale somalienne, de leur planification conjointe et de la coordination de l'appui logistique qu'il leur fournit, le Bureau d'appui a continué de réunir régulièrement ses équipes spéciales, notamment par le biais du Centre commun d'opérations d'appui. Les dirigeants du Bureau et de la Mission ont tenu des réunions pour définir la stratégie appelée à orienter l'exécution du mandat respectif des deux entités.

39. Le Directeur du Bureau d'appui a fréquemment consulté le siège de l'Union africaine, le Représentant spécial de l'AMISOM, le commandant de la force, les pays fournissant des contingents ou des effectifs de police, le Gouvernement somalien, le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine et les États Membres, y compris les membres du Conseil de sécurité, en vue de mobiliser et de coordonner l'appui fourni à l'AMISOM et à l'armée nationale somalienne. Il a également assisté aux réunions du Comité de coordination des opérations militaires de l'AMISOM à Addis-Abeba.

40. Le Bureau d'appui a continué de participer aux réunions de l'équipe de pays des Nations Unies pour la Somalie.

## **F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats**

### **Composante 1 : fourniture d'un soutien logistique**

41. Le soutien logistique fourni par le BANUS visait à assurer des services logistiques, administratifs et techniques efficaces et efficients aux contingents de l'AMISOM, aux policiers de l'Union africaine, à la MANUSOM et à l'armée nationale somalienne lors des opérations menées conjointement avec l'AMISOM. Dans ce dernier cas, les services ont été financés par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la Mission de l'Union africaine en Somalie et pour l'armée nationale somalienne. Des services administratifs et techniques ont également été fournis au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et au Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée, avant que le Conseil de sécurité, dans sa résolution 2245 (2015), ne charge le BANUS de fournir un appui uniquement à l'AMISOM, à la MANUSOM et à l'armée nationale somalienne uniquement. Dans le cadre de l'exécution de son mandat, le BANUS a assumé diverses fonctions d'appui : services administratifs; entretien et construction de bureaux et de logements; soins de santé; mise en place et entretien d'une infrastructure dans les domaines de l'informatique et des communications; services

de transport aérien, maritime et terrestre; approvisionnement et reconstitution des stocks; lutte antimines; services de sécurité.

---

**Réalizations escomptées 1.1 : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience du dispositif de soutien logistique fourni par l'ONU à l'AMISOM**

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

1.1.1 Achèvement de la construction de centres d'opérations de secteur dans les secteurs 5 (Johar/Mahadday Weym) et 6 (Kismayo), d'une plateforme aérienne à Baledogle (secteur 2), d'un camp militaire à Garbaharey (secteur 3) et d'un camp de transit à Mogadiscio, ainsi que des travaux d'agrandissement de la Base de soutien logistique de Mogadiscio (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 20 %; 2015/16 : 100 %)

Les travaux de construction d'un centre d'opérations de secteur dans le secteur 5 n'ont pas pu être entamés en raison de l'absence de terrain disponible et des mauvaises conditions de sécurité.

Seulement 5 % des travaux ont été achevés dans le secteur 6 (Kismayo), le terrain ayant tardé à être disponible.

Les travaux de construction d'une plateforme aérienne à Baledogle (secteur 2) ont été menés à bien.

Les travaux de construction d'un camp militaire à Garbaharey (secteur 3) et d'un camp de transit à Mogadiscio n'ont pas pu être entamés du fait de la révision des priorités et de la réaffectation des ressources à Mogadiscio pour y renforcer la sécurité.

Les travaux d'agrandissement de la Base de soutien logistique de Mogadiscio ont été menés à bien.

1.1.2 Correspondance plus étroite entre les données diverses des inventaires physiques et celles inscrites dans les registres de biens durables (2013/14 : 92 %; 2014/15 : 99 %; 2015/16 : 99 %)

À l'exercice 2015/16, les résultats des vérifications physiques du BANUS correspondaient à 97 % aux informations figurant aux registres des biens durables.

1.1.3 Réduction de la valeur d'inventaire des biens conservés en stock pendant plus de 12 mois (2013/14 : 44 %; 2014/15 : 20 %; 2015/16 : 15 %)

48,5 % des biens ont été conservés en stock pendant plus de 12 mois. Ce résultat supérieur à la valeur d'inventaire prévue tient au fait que l'inventaire des locaux toujours en construction ou n'étant pas suffisamment sûrs n'a pas encore été dressé.

1.1.4 Augmentation du taux d'utilisation de la charge utile sur les vols de passagers réguliers (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 85 %)

Le taux d'utilisation de la charge utile sur les vols de passagers réguliers était de 52 % et s'explique par l'insécurité persistante qui règne en Somalie, qui retarde la relève des contingents et des unités de police constituées et qui entrave le déploiement des membres du personnel de l'ONU dans le pays. Outre des passagers, les appareils ont également transporté du fret divers. Au cours de la période considérée, 821 500 kg de marchandises ont été acheminés par voie aérienne pour rentabiliser davantage les appareils.

1.1.5 Déploiement des équipes de neutralisation des explosifs et munitions de l'AMISOM dans les 6 secteurs (2013/14 : 12 équipes opérant dans les

Le Service de la lutte antimines de l'ONU a assuré la formation des équipes de neutralisation des explosifs et munitions et aux équipes de neutralisation des dispositifs

secteurs 1, 2 et 3; 2014/15 : 12 équipes opérant dans les 6 secteurs; 2015/16 : 18 équipes opérant dans les 6 secteurs)

explosifs improvisés de l'AMISOM déployées dans les six secteurs, leur a fourni du matériel spécialisé et a mis des formateurs à leur disposition. Sous son encadrement, aucune victime n'a été à déplorer dans les rangs de l'AMISOM lors d'opérations de neutralisation d'explosifs, de munitions et de dispositifs explosifs improvisés. Au total, 18 équipes de l'AMISOM appuyées par le Service de la lutte antimines ont effectué 124 déploiements opérationnels dans l'ensemble des secteurs pour enquêter sur des menaces potentielles et pour désamorcer 207 dispositifs explosifs improvisés. Les équipes ont éliminé 441 articles présentant des risques d'explosion au cours de 95 opérations de neutralisation d'explosifs et de munitions. En outre, elles ont vérifié les opérations de déminage de 2 087 518 mètres carrés de terrain.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	--	---------------------

### Militaires et personnel de police

Services de déploiement, de relève et de rapatriement nécessaires à l'AMISOM pour un effectif moyen de 22 126 agents en tenue

13 326 Membres du personnel de l'AMISOM, dont 13 051 hommes des formations terrestres et de 275 membres d'unités de police constituées, ont été déployés en Somalie ou rapatriés dans leur pays. En outre, 13 060 hommes et 263 membres d'unités de police constituées ont été relevés.

Conformément à une lettre d'attribution, l'AMISOM a également assuré la relève de 2 638 hommes, qui ne sont pas comptabilisés dans le total ci-dessus.

En raison du nombre insuffisant d'hommes de réserve, la relève de 900 hommes a été annulée et celle de 3 299 hommes a été repoussée à juillet 2016.

Vérification, contrôle et inspection trimestriels du matériel appartenant aux contingents correspondant à un effectif de 22 006 agents en tenue (militaires et unités de police constituées), conformément aux politiques de l'ONU

100 % Du matériel appartenant aux contingents a été inspecté et vérifié tous les trois mois.

Stockage et distribution de rations fraîches pour un effectif moyen de 22 006 agents en tenue de l'AMISOM (militaires et unités de police constituées)

21 565 Agents en tenue de l'AMISOM ont reçu (en moyenne) 18 574 tonnes de rations alimentaires diverses.

Stockage (et distribution) de 14 jours de rations de combat et d'eau en bouteille pour un effectif total comprenant 22 126 agents en tenue de l'AMISOM

21 678 Agents en tenue de l'AMISOM ont reçu (en moyenne) des rations de combat pour 14 jours.

### Personnel civil

Administration d'un effectif moyen de 485 membres du personnel civil, dont 274 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 189 fonctionnaires recrutés sur le plan national, 18 Volontaires des Nations Unies et 3 personnes occupant des emplois de temporaire, à l'exclusion de 13 fonctionnaires en poste au Centre de services régional d'Entebbe

416 Au cours de l'exercice considéré, administration de 416 membres du personnel du BANUS (en moyenne), dont 241 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 157 fonctionnaires recrutés sur le plan national, 15 Volontaires des Nations Unies et 3 personnes occupant des emplois de temporaire (autre que pour les réunions).

### Dispositif de coordination et mécanisme de responsabilisation

Inspection et comptabilisation de tout le matériel appartenant à l'ONU

98 % Inspection physique et comptabilisation de 98 % du matériel appartenant à l'ONU. Le reste du matériel n'était pas accessible, car déployé sur le théâtre des opérations.

Vérification, contrôle et inspection trimestriels du matériel appartenant à l'ONU prêté à l'AMISOM

Non Le matériel appartenant à l'ONU prêté à l'AMISOM a été inspecté et vérifié une fois durant l'année.

Examen annuel de l'évaluation des risques effectuée par l'UNSOA et mise à jour de l'inventaire des risques opérationnels en collaboration avec le Bureau de l'auditeur résident

Oui L'évaluation des risques effectuée par le BANUS a été mise à jour par l'auditeur résident en collaboration avec les hauts responsables du BANUS. Un inventaire des risques distincts a également été établi pour les opérations du BANUS.

Coordination de l'appui fourni à l'AMISOM par l'ONU (contributions statutaires et volontaires) et par des mécanismes bilatéraux, dans le cadre de réunions périodiques avec les donateurs bilatéraux

Oui Le Directeur du BANUS a informé la communauté internationale de l'appui et du financement fournis à l'AMISOM lors de la réunion périodique tenue à Nairobi et présidée par le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie. En outre, tout au long de l'exercice, le BANUS a tenu des séances spéciales avec la communauté des donateurs en Somalie et au Kenya.

Coordination de la prestation de l'ensemble des services de soutien logistique de l'ONU dans le cadre de réunions hebdomadaires avec l'AMISOM

Oui Le Centre commun d'opérations d'appui a continué de coordonner l'appui apporté à l'AMISOM en tenant des réunions hebdomadaires tout au long de l'exercice. Le Directeur du BANUS a participé au Forum de coordination entre les responsables de l'AMISOM et ceux des Missions des Nations Unies et tenu des réunions régulières sur la fourniture de l'appui logistique avec le Représentant spécial pour la Somalie de la Présidente de la Commission de l'Union africaine, le commandant de la force et les commandants de secteur. Il a aussi participé aux

réunions du Comité de coordination des opérations militaires au siège de l'Union africaine et tenu des réunions avec le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine, la Commission de l'Union africaine, les principaux partenaires et les pays qui fournissent des contingents à l'AMISOM pour mieux coordonner l'appui.

### Installations et infrastructures

Exploitation et entretien, y compris les services à assurer dans les camps, de 20 camps dans le secteur 1 pouvant accueillir jusqu'à 8 330 agents en tenue, de 18 installations à Mogadiscio, de 5 plateformes logistiques de secteur (Baidoa, Beledweyne, Dobi, Kismayo et Mahaday), du quartier général régional de la force à Beledweyne et de 5 locaux utilisés par du personnel civil sur 5 sites (Nairobi, Base de soutien logistique de Mombasa, base de l'aéroport de Mombasa, aéroport Wilson et aéroport international Jomo Kenyatta)

Le BANUS a assuré l'exploitation et l'entretien de :

- 20 Camps dans le secteur 1
- 18 Installations à Mogadiscio
- 3 Plateformes logistiques de secteur (Baidoa, Beledweyne et Dobi)
- 1 Quartier général régional de la force à Beledweyne
- 4 Locaux utilisés par du personnel civil sur 4 sites (Nairobi, Base d'appui de Mombasa, aéroport Wilson et aéroport Jomo Kenyatta International).

L'exploitation et l'entretien des plateformes logistiques de secteur (Kismayo et Mahaday) et des locaux utilisés par le personnel civil à la base de l'aéroport de Mombasa n'ont pas été menés à bien.

Appui technique à 55 positions tactiques de l'AMISOM situées dans 5 secteurs et appui technique ciblé aux unités de première ligne pour ce qui est de l'approvisionnement en eau, en électricité et en tentes

- Oui Le BANUS a apporté un appui technique aux positions tactiques de l'AMISOM situées dans 5 secteurs.

Appui au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et au Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée pour ce qui est de la gestion des installations

- Oui Le BANUS a apporté un appui au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et au Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée pour ce qui est de la gestion des installations

Construction de nouveaux centres d'opérations de secteur dans les secteurs 5 (Jowhar/Mahaday) et 6 (Kismayo), d'un camp militaire à Garbaharey (secteur 3) et d'un camp de transit à Mogadiscio, et agrandissement de la Base de soutien logistique de Mogadiscio

- Non La construction d'un centre d'opération de secteur dans le secteur 5 a été retardée en raison de différends concernant le terrain et des mauvaises conditions de sécurité.
- 5 % La construction d'un centre d'opération de secteur dans le secteur 6 (Kismayo) a été achevée à 5 %.

	Non	La construction d'un camp militaire à Garbaharey (secteur 3) et d'un camp de transit à Mogadiscio n'a pas pu être entamée du fait de la révision des priorités et de la réaffectation des ressources à Mogadiscio pour y renforcer la sécurité.
	100 %	L'agrandissement de la Base de soutien logistique de Mogadiscio a été achevé à 100 %.
Forage de 25 puits artésiens à l'appui de l'AMISOM dans les 6 secteurs	6	Puits artésiens ont été forés en raison du manque d'efficacité du sous-traitant.
Remplacement de 21 bâtiments préfabriqués destinés au personnel de l'UNSOA à Mogadiscio par des bâtiments en dur, y compris des refuges et des abris fortifiés souterrains, conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle	Non	Les bâtiments préfabriqués n'ont pas été remplacés. En raison de l'augmentation du nombre de membres du personnel à Mogadiscio, notamment due à l'absorption des membres de l'équipe de pays des Nations Unies par le camp intégré de l'aéroport international de Mogadiscio, les modules d'hébergement préfabriqués n'ont pas été démolis. En outre, la passation de plusieurs marchés pour la construction de logements en dur a été retardée et les sous-traitants ne sont arrivés qu'au dernier trimestre.  Le BANUS a assuré l'exploitation et l'entretien de :
Exploitation et entretien de 80 stations d'épuration de l'eau appartenant à l'ONU réparties dans 50 sites, de 25 stations de traitement des eaux usées réparties dans 10 sites et de 425 groupes électrogènes appartenant à l'ONU répartis dans 65 sites	60	Stations d'épuration de l'eau appartenant à l'ONU réparties dans 40 sites
	29	Stations de traitement des eaux usées réparties dans 6 sites
	390	Groupes électrogènes appartenant à l'ONU répartis dans 65 sites.  Le produit est inférieur aux prévisions en raison de la réduction des acquisitions prévues qui s'est imposée pour répondre à la nécessité urgente et imprévue de remplacer des stations de traitement des eaux usées trop vieilles, conformément aux recommandations issues de l'examen stratégique du BANUS.
Création d'une base de soutien logistique à l'aéroport international de Mombasa	100 %	La phase I des travaux de construction de la nouvelle Base logistique de Mombasa a été menée à bien.
<b>Système d'information géographique</b>		
Élaboration et mise à jour de 20 exposés géographiques et de 55 documents cartographiques	20	Cartes interactives électroniques ont été élaborées et mises à jour.

électroniques destinés à être utilisés sur support papier, sur écran et sur intranet dans le cadre de réunions d'information, de rapports et de visioconférences et téléconférences du BANUS, de l'AMISOM, du Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée, du Bureau de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs et de la MANUSOM

Contrôle de la qualité, mise à jour et vérification sur le terrain des données de 85 cartes topographiques en courbes de niveau établies par le Centre de gestion du Système d'information géographique (Centre de services mondial de l'ONU) et analyse détaillée du terrain de 52 sites essentiels dans le sud et le centre de la Somalie, y compris des ponts et des aérodromes, destinée notamment à réunir des informations sur leurs caractéristiques naturelles et artificielles

Mise en service de deux outils géospatiaux visant à aider l'UNSOA et le quartier général des forces de l'AMISOM à mener leurs opérations et à apprécier la situation en leur offrant une vue d'ensemble des facteurs pertinents sur le terrain, afin de permettre au personnel de suivre et d'analyser les projets, de réduire les chevauchements d'activités et de définir au mieux les priorités

### Transports terrestres

Exploitation et entretien de 893 véhicules appartenant à l'ONU, à savoir 219 véhicules légers de transport de passagers, 163 véhicules à usage spécial, 8 ambulances, 25 véhicules blindés de transport de troupes, 47 véhicules blindés, 23 remorques, 122 engins du génie et engins de manutention et 286 véhicules, attelages et outils divers, et entretien de 483 engins appartenant à des partenaires et de 222 moyens de transport terrestre de l'AMISOM dans 10 ateliers sous contrat ou appartenant à des pays fournisseurs de contingents, répartis sur 6 sites

250 Documents cartographiques spécialisés ont été mis à jour dans le cadre de réunions d'information, de rapports et d'analyses du BANUS, de l'AMISOM, de la MANUSOM et du Service de la lutte antimines. Le nombre de documents cartographiques spécialisés est plus élevé que prévu car les cartes sur support papier ont été remplacées par des cartes numériques, dont les informations opérationnelles ont été mises à jour quotidiennement.

100 Cartes topographiques en courbes de niveau établies par le Centre de services mondial de l'ONU ont été mises à jour et un contrôle de la qualité et une vérification sur le terrain ont été effectués.

Analyses détaillées du terrain de :

50 Sites et régions essentiels de la Somalie, y compris de zones urbaines, de ponts, d'aérodromes et d'itinéraires de ravitaillement des missions, réunissant notamment des informations sur leurs caractéristiques naturelles et artificielles, ont été effectuées. L'analyse de terrain des deux sites restants a été retardée en raison de l'absence d'imagerie.

2 Outils géospatiaux visant à aider le BANUS et le quartier général des forces de l'AMISOM à mener leurs opérations et à apprécier la situation en leur offrant une vue d'ensemble des facteurs pertinents sur le terrain ont été mis à niveau et entretenus, ce qui permettra au personnel du Bureau de suivre et d'analyser les divers processus opérationnels.

893 Véhicules appartenant à l'ONU ont été exploités et entretenus, dont :

219 Véhicules légers

163 Véhicules à usage spécial

8 Ambulances

25 Véhicules blindés de transport de troupes

47 Véhicules blindés

23 Remorques

122 Engins du génie et engins de manutention

	286	Véhicules, attelages et outils divers
	483	Engins appartenant à des partenaires
	222	Moyens de transport terrestre de l'AMISOM ont été entretenus dans 10 ateliers sous contrat ou appartenant à des pays fournisseurs de contingents, répartis sur 6 sites.
Distribution sur 9 sites de 15,9 millions de litres de carburants et lubrifiants destinés aux véhicules appartenant à l'ONU, à l'AMISOM et aux contingents	15,2 millions	De litres de gazole ont été fournis pour les véhicules appartenant à l'ONU, à l'AMISOM et aux contingents dans 9 sites répartis sur 6 secteurs.
<b>Transport aérien</b>		
Fourniture d'un appui à l'UNSOA et à l'AMISOM au titre d'accords d'affrètement à long terme, de dispositifs de réserve, d'une assistance au niveau régional pour répondre à des besoins particuliers et assurer la relève des contingents en coopération avec le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements, et de l'organisation de l'évacuation des blessés au niveau local	Oui	Le BANUS a apporté un appui à la MANUSOM en partageant 2 avions et 2 hélicoptères avec la Mission. Par l'intermédiaire du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements, il a aussi fourni un appui régional à d'autres missions en organisant le partage d'un avion selon le principe du recouvrement des coûts. En outre, 3 avions de réserve ont été approuvés dans le cadre d'un dispositif de réserve afin de faciliter la gestion des demandes de vols spéciaux. La relève a été assurée grâce à des contrats d'affrètement à court terme. Les évacuations sanitaires aériennes sur le théâtre des opérations se sont faites par hélicoptère polyvalent, le transport depuis la Somalie vers les hôpitaux de niveaux III et IV ayant été assuré dans le cadre de contrats de services d'avion sanitaire.
Appui à l'entretien de quatre aéronefs militaires dans six secteurs	Non	Le déploiement prévu d'aéronefs militaires n'a pas eu lieu en raison des retards dans la signature des mémorandums d'accord entre pays fournisseurs de contingents.
Suivi et coordination de sept hélicoptères et de quatre avions civils	10	Hélicoptères ont été entretenus. Des hélicoptères supplémentaires ont été nécessaires en raison du retard dans le déploiement des hélicoptères militaires.
	4	Avions ont été entretenus.
Distribution de 10,8 millions de litres de carburéacteur Jet A-1 destinés à 11 hélicoptères et quatre avions	10,9 millions	De litres de carburant aviation ont été fournis pour 10 hélicoptères et 4 avions affrétés par l'ONU.

### Transports maritimes ou fluviaux

Entretien de neuf patrouilleurs appartenant à l'ONU et servant à assurer la sécurité des survols maritimes et côtiers à Mogadiscio

Transport de marchandises de l'UNSOA et de l'AMISOM par voie maritime assuré par des sous-traitants entre Mombasa, Mogadiscio et Kismayo

Fourniture de 42 000 litres de carburants et lubrifiants destinés aux transports maritimes et fluviaux

9 Entretien de 9 patrouilleurs appartenant à l'ONU pour assurer la sécurité des survols maritimes et côtiers à Mogadiscio

27 Transports de marchandises par voie maritime ont été assurés depuis et vers Mogadiscio et Kismayo et depuis la base logistique de Mombasa. Au total, 1 936 conteneurs et 346 107 kg de marchandises en vrac et de matériel roulant ont été transportés.

50 330 Litres de carburants et lubrifiants ont été fournis. Cette augmentation s'explique par la multiplication des patrouilles maritimes, nécessaire compte tenu des conditions de sécurité

### Communications

Gestion et entretien d'un réseau de communications par satellite assurant la liaison avec l'AMISOM à Mogadiscio, l'Union africaine à Addis-Abeba, le Siège de l'ONU à New York, l'UNSOA, le quartier général de l'AMISOM à Nairobi et la Base d'appui de proximité de l'UNSOA à Mombasa

Oui Le BANUS a apporté un appui et assuré la maintenance nécessaire à des services de communications par satellite avec tous les sites du BANUS, de l'AMISOM et de la MANUSOM. Une connectivité de 99,9 % a été fournie aux aéroports de Wilson et Wajir.

Le BANUS a continué de fournir des services Internet et des services de communication par câbles à fibre optique à Mogadiscio et il a déployé des services de communication par satellite à faible temps de latence O3b, permettant ainsi de renforcer les capacités et de réduire les doubles emplois.

Gestion et entretien de services de téléphonie entre Mogadiscio et six postes de commandement de secteur (Mogadiscio, Doblî, Baidoa, Beledweyne, Mahadday Weym et Kismayo), entre six sites stratégiques en dehors des postes de commandement de secteur et entre les principales bases d'appui de l'AMISOM à Mogadiscio (aéroport, port, Villa Nabad, stade, université, académie)

Oui Le BANUS est parvenu à fournir, par satellite et par communications radio, des services de téléphonie à 9 sites (Kismayo, Beledweyne, Baidoa, Doblî, Mogadiscio, Mombasa, Garowe, Hargeisa et Johar), ainsi qu'aux principales bases d'appui de l'AMISOM comme le stade de Mogadiscio, l'université, la Villa Nabad et la Villa Somalia.

Gestion et entretien de 28 microterminaux VSAT, de 53 liaisons hertziennes, de 4 centres de données modulaires hébergés dans des conteneurs et de 27 conteneurs de communications

Des services d'entretien ont été fournis pour :

29 Microterminaux VSAT

58 Liaisons hertziennes

4 Modules préfabriqués de traitement des données en conteneurs

28 Conteneurs de communication

Gestion et entretien de 25 répéteurs-émetteurs à ultra-haute fréquence, de 5 996 radios en réseau multiplex, dont 85 radios fixes, 493 radios mobiles et 5 418 radios portatives

13 Des services de maintenance ont été fournis pour : 25 répéteurs-émetteurs à ultra-haute fréquence

5 143

43 Radios en réseau multiplex, dont :

240 Radios fixes

4 840 Radios mobiles

Radios portatives

Le produit est inférieur aux prévisions en raison des conditions de sécurité, qui ont empêché l'installation de matériel de communication dans certains secteurs.

Formation de 150 membres du personnel de l'AMISOM, y compris formation continue, aux radios en réseau multiplex à ultra-haute fréquence, aux radios à haute fréquence, aux centres de données modulaires hébergés dans des conteneurs et au réseau multiplex

199 Membres du personnel de l'AMISOM chargé des transmissions et opérateurs de l'Armée nationale somalienne ont reçu une formation aux technologies de l'information et des communications.

### Gestion de l'appui à l'information

Mise en œuvre de la première année du contrat-cadre de trois ans portant sur des services de communication stratégique, de relations publiques et de production multimédia

Oui La première année d'un contrat-cadre de trois ans portant sur des services de communication stratégique, de relations publiques et de production multimédia a été mis en œuvre avec succès et des services satisfaisants ont été fournis à l'AMISOM, à la MANUSOM et au BANUS.

Réalisation à 90 % des plans de développement de l'infrastructure d'information et de communication du secteur public et rapport annuel d'évaluation sur la mise en œuvre des projets

20 % Des plans de développement de l'infrastructure d'information et de communication du secteur public ont été achevés. Le produit est inférieur aux prévisions en raison des restrictions imposées par les conditions de sécurité en Somalie.

Non

Le rapport d'évaluation annuel de la mise en œuvre des projets n'a pas été achevé mais devrait l'être en décembre 2016.

### Informatique

Gestion et entretien de 84 serveurs physiques, de 184 ordinateurs, de 1 151 ordinateurs portables et de 245 imprimantes, pour le personnel des Nations Unies et de l'AMISOM, ainsi que de 5 réseaux locaux et longue distance sur 9 sites, et gestion et entretien de services de téléphonie entre Mogadiscio et 6 postes de commandement de secteur

Des services d'appui et d'entretien ont été fournis pour :

52 Serveurs physiques

143 Ordinateurs de bureau

1 240 Ordinateurs portables et tablettes

203 Imprimantes

	10 Réseaux locaux	En outre, l'entretien de services de téléphonie entre Mogadiscio et 6 postes de commandement de secteur a été assuré.
		Durant l'exercice considéré, 199 serveurs virtuels ont été installés, ce qui a permis de ramener à 52 le nombre de serveurs physiques.
Administration et maintenance de 1 108 comptes de messagerie électronique	1 408 Comptes de messageries électronique ont fait l'objet d'une maintenance.	
Formation de 150 membres du personnel de l'AMISOM, notamment au métier d'ingénieur réseau (certification Cisco), à l'utilisation du gestionnaire d'appels Cisco Unified Communications Manager (CallManager) et à l'administration du système de messagerie électronique Microsoft Exchange	199 Membres du personnel de l'AMISOM chargé des transmissions et opérateurs de l'Armée nationale somalienne ont reçu une formation aux communications et à l'informatique.	
<b>Santé</b>		
Gestion et entretien de 30 unités médicales de niveau I de l'AMISOM, de 6 hôpitaux de niveau II de l'AMISOM (Mogadiscio, Baidoa, Beledweyne, Dobli, Johar et Kismayo), de 1 hôpital de niveau II de l'UNSOA (Mogadiscio) et de 8 postes de soins d'urgence et de premiers secours		Des services d'appui et d'entretien ont été fournis pour :
	32 Dispensaires de niveau I de l'AMISOM	
	4 Hôpitaux de niveau II de l'AMISOM (Mogadiscio, Baidoa, Dobli et Kismayo)	
	8 Postes de soins d'urgence et de premiers secours	
	2 Hôpitaux de niveau II de l'AMISOM (à Kismayo et Johar), qui ont été classés au niveau 1+ pendant la période considérée	
	1 Installation médicale des Nations Unies gérée par un prestataire commercial	
	1 Dispensaire des Nations Unies à Garowe	L'utilisation d'Umoja pour demander des biens et services a permis d'améliorer la gestion des approvisionnements.
Gestion d'un dispositif d'évacuation aérienne du personnel des Nations Unies et de l'AMISOM, notamment vers des structures médicales de niveaux III, IV et V à Nairobi et Johannesburg (Afrique du Sud), et fourniture et suivi de soins de niveaux III, IV et V pour le personnel de l'AMISOM évacué dans les hôpitaux sous contrat à Nairobi et à Johannesburg	Oui	Le dispositif d'évacuation aérienne du personnel des Nations Unies et de l'AMISOM a été maintenu et 121 vols destinés à assurer l'évacuation de blessés et de malades ont été effectués. Au total, 250 membres du personnel de l'AMISOM ont été évacués vers Nairobi par le service des médecins volants; 215 membres du personnel de l'AMISOM ont été évacués par des vols réguliers des Nations

Évacuation médicale et soins de niveaux III, IV et V pour les membres du personnel de l'UNSOA, de la MANUSOM, du Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée et du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs

Formation de 400 membres du personnel médical de chaque contingent de l'AMISOM aux urgences cardiovasculaires et traumatologiques, à la dengue, à l'Ebola, aux premiers secours, aux urgences traumatologiques en situation préhospitalière, au matériel médical et de laboratoire, et programmes de formation médicale continue en vue de renforcer les capacités et les moyens

### Sécurité

Fourniture de services de sécurité à l'UNSOA et à la MANUSOM sur 9 sites : gardes, évaluations des risques de sécurité et évaluations de vulnérabilité des installations des Nations Unies, suivi et localisation du personnel des missions, enquête sur les incidents de sécurité, relevés périodiques des routes pour les fonctionnaires appelés par leurs fonctions à opérer sur le terrain

Unies vers des installations médicales de niveaux III et IV situées à Nairobi; 19 soldats blessés de l'Armée nationale somalienne ont été évacués, en passant par Wajir, vers l'hôpital de campagne de niveau II de l'AMISOM à Mogadiscio; 3 membres du personnel de l'AMISOM malades ont été évacués vers Entebbe (Ouganda); et un autre a été transporté à Addis-Abeba. Enfin, 3 patients ont été évacués par vol commercial vers l'Ouganda, puis à Nairobi pour la poursuite de leur traitement, portant ainsi à 491 le nombre total de malades évacués.

Oui Au total, 4 membres du groupe de gardes des Nations Unies, 4 membres du personnel du BANUS et 5 membres du personnel de la MANUSOM ont été évacués durant la période considérée. Un appui en matière de coordination a été fourni à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud aux fins de l'évacuation de 8 membres de son personnel, qui ont tous été transportés à Nairobi où ils ont reçu des soins médicaux.

1 072 Membres du personnel médical de l'AMISOM ont reçu une formation. En outre, un cours de formation initiale a été dispensé, au Kenya, à 50 fonctionnaires hors classe appelés à occuper à tour de rôle des postes de médecins en chef. Il a été possible de former un nombre de membres du personnel médical de l'AMISOM supérieur à l'objectif prévu grâce à la collaboration avec un prestataire commercial aux fins des services de formation.

8 Bureaux (Mogadiscio, Kismayo, Baidoa, Beledweyne, Garowe et Hargeisa en Somalie et Nairobi et Mombasa en Kenya) ont bénéficié de services de sécurité.

21 Services d'appui en matière de sécurité ont été fournis lors de la relève des militaires de l'AMISOM dans les pays fournisseurs des contingents.

432 Enquêtes relatives à la sécurité du personnel et au matériel appartenant à l'ONU (280) ainsi qu'à des accidents de la circulation routière (152) ont été confiées à l'Unité spéciale d'investigation.

Coordination des déplacements des convois terrestres pour quatre membres du personnel en moyenne (1 de l'UNSOA et 3 de la MANUSOM) par jour, ainsi que des vols en collaboration avec la MANUSOM et l'équipe de pays des Nations Unies pour assurer l'utilisation optimale des ressources

Fourniture de services de sécurité personnelle et coordination des déplacements de trois hautes personnalités et des hauts responsables des Nations Unies en visite, notamment sur le terrain

### Formation

Fourniture d'une formation préalable au déploiement à l'intention de 1 000 membres de l'AMISOM dans les domaines suivants : lutte aérienne contre les incendies, sûreté de l'aviation, contrôle des mouvements, communications et informatique, processus et procédures logistiques des Nations Unies, prise en charge médicale de l'avant et préhospitalière, trousse médicale d'intervention d'urgence, sujets obligatoires

Organisation de stages de formation et de remise à niveau à l'intention de 2 500 membres du personnel dans les domaines suivants : services de cuisine, restauration, rations, carburant, fournitures générales, transport, gestion du matériel, communications et informatique, processus et procédures logistiques des Nations Unies

Coordination des besoins en matière de renforcement des capacités de 681 membres du personnel de l'UNSOA

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline à l'intention de l'ensemble du personnel des Nations Unies : formation, prévention, suivi et recommandations quant aux mesures disciplinaires à prendre en cas de manquement

880 Convois ont été organisés et ont bénéficié d'un appui pour permettre au BANUS et à la MANUSOM de se rendre dans des endroits situés en dehors des zones protégées par l'AMISOM.

Oui Des services de protection rapprochée ont été fournis à de hauts fonctionnaires de l'ONU en visite dans des zones à haut et à très haut risque de la Somalie.

748 Membres du personnel de l'AMISOM ont reçu une formation préalable au déploiement dans des domaines tels que l'informatique et les communications, le contrôle des mouvements et la logistique.

Faute de contrats de formation, le BANUS n'a pas pu dispenser de formation préalable au déploiement dans les domaines de la prise en charge médicale et de l'aviation.

1 000 Membres du personnel de l'AMISOM ont suivi des stages de formation en cours de mission et de remise à niveau dans les domaines suivants : restauration, communications et informatique et transports.

Faute de contrats de formation, aucune formation n'a été dispensée dans les domaines suivants : aviation et prise en charge médicale.

1 768 Membres du BANUS et de la MANUSOM ont reçu une formation au renforcement des capacités.

Le nombre de participants supérieur aux prévisions est essentiellement imputable aux sessions de formation intensive à Umoja tenues, dans tous les lieux d'affectation, à l'intention du personnel recruté sur le plan international. En outre, un vaste programme de formation du personnel à l'utilisation du progiciel iNeed a été mis sur pied en collaboration avec le Centre de services régional.

190 Membres du personnel du BANUS et de la MANUSOM ont reçu une formation à la déontologie, à la discipline ainsi qu'à la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

## Lutte antimines

Formation de quatre équipes du Groupe des transports lourds de l'AMISOM aux exercices et procédures requises pour appuyer la mobilité des convois (attaques à l'explosif d'insurgés, reconnaissance et évitement des risques d'explosion) et de 18 équipes de neutralisation des explosifs de l'AMISOM dans la zone d'opérations

Oui Des responsables du Service de la lutte antimines (SLAM) ont été affectés auprès des unités de soutien opérant le long des principales voies d'approvisionnement, dans les secteurs 1 et 5. Ils ont fourni un encadrement technique dans les domaines de la gestion des risques liés aux engins explosifs ainsi que du génie de combat et dispensé une formation continue. Outre l'entretien et le nettoyage de 2 814 457 mètres carrés de routes, ils ont concouru à l'exécution de 214 tâches confiées au Groupe des transports lourds, aux fins du transport de 6 119 266 kg et 1 998 000 litres de marchandises sur 27 832 km de voies d'approvisionnement principales.

Dans le cadre de l'appui apporté aux convois, des équipes du Service de la lutte antimines ont été postées à Baidoa, Kismayo, Beledweyne et à l'aéroport international de Mogadiscio, où elles devaient fournir aux postes de commandement des secteurs un appui et des conseils en matière de techniques de réduction des risques d'explosion.

Le Service de la lutte antimines de l'ONU a accredité et appuyé 18 équipes chargées de la neutralisation des explosifs et munitions, y compris des engins explosifs improvisés, qui ont opéré dans tous les secteurs. Au total, 47 séances de formation officielles d'une durée de 8 semaines chacune ont été organisées à l'intention de 856 soldats. Ces séances ont porté sur les domaines suivants : neutralisation des explosifs et munitions, neutralisation des engins explosifs improvisés, conduite de véhicules à l'épreuve des mines, maniement de véhicules spécialisés dans la neutralisation des bombes, services médicaux essentiels, sensibilisation au problème des engins explosifs improvisés et démolition de ces engins. Des séances de formation individualisées ont été organisées à l'intention des équipes et de membres du personnel, suivant les disponibilités de chacun et les besoins des pays fournisseurs de contingents.

Formation de 60 équipes de chiens détecteurs de mines (30 à Mogadiscio, 6 à Baidoa, 6 à Beledweyne, 6 à Kismayo, 12 en formation/relève)

60 Équipes de chiens détecteurs d'explosifs ont reçu une formation. Grâce à l'encadrement et à la formation fournis par le Service de la lutte

et déploiement de ces équipes pour appuyer le déminage de sites et points d'entrée importants dans tous les secteurs de l'AMISOM; réalisation de toutes les tâches de déminage

antimines de l'ONU, l'AMISOM a pu utiliser des chiens détecteurs d'explosifs dans tous les secteurs et mener à bien 771 tâches, notamment la fouille de bâtiments et d'infrastructures publics ainsi que d'autres sites importants afin de réduire les risques d'explosion. En outre, des équipes de chiens détecteurs d'explosifs de l'AMISOM ont procédé à des fouilles quotidiennes de véhicules et de bagages arrivant à Baidoa, Kismayo, Beledweyne, Baledogle ainsi qu'à l'aéroport international, à l'université et au stade de Mogadiscio.

Sensibilisation et liaison avec les populations locales assurées par 20 équipes de sensibilisation au danger des mines au profit de 60 000 bénéficiaires dans tous les secteurs

2 545 Personnes ont reçu une formation sur le danger des mines, qui leur a été dispensée par des équipes polyvalentes et par neuf agents de liaison avec les populations locales, affectés par le Service de la lutte antimines à la zone d'opérations de l'AMISOM. L'insécurité régnant en Somalie a empêché le BANUS d'accéder à la population cible.

**Réalisation escomptée 1.2 :** Fourniture d'un appui administratif efficace à la MANUSOM, au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et au Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

1.2.1 La MANUSOM, le Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs reçoivent l'appui administratif nécessaire pour mener à bien leurs mandats.

Objectif atteint : le BANUS a fourni à la MANUSOM, au Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée et au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs tout l'appui administratif voulu, à Nairobi et en Somalie.

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui/non  
ou nombre*

*Observations*

Administration d'un effectif maximum de 234 civils chargés des services fonctionnels de la MANUSOM (135 agents recrutés sur le plan international, 94 agents recrutés sur le plan national et 5 Volontaires des Nations Unies), d'un effectif maximum de 27 civils du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs (19 agents recrutés sur le plan international et 8 agents recrutés sur le plan national), et d'un effectif maximum de 5 agents recrutés sur le plan national du Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée

Oui Le BANUS a fourni à la MANUSOM une gamme complète de services de gestion des ressources humaines, allant du recrutement de candidats à la gestion des avantages et prestations. La MANUSOM a géré un effectif moyen de 174 membres du personnel civil, dont 105 recrutés sur le plan international, 59 sur le plan national, 3 Volontaires des Nations Unies et 7 membre du personnel temporaire (autre que pour les réunions). En outre, 11 agents fournis par des gouvernements et 13 membres de la Police des Nations Unies ont reçu un appui. De son côté, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire

Établissement d'états financiers mensuels, conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU	général pour la région des Grands Lacs a géré un effectif de 22 membres du personnel civil, dont 14 recrutés sur le plan international et 8 sur le plan national. Oui Le BANUS a procédé à un examen mensuel des postes non soldés dans Umoja pour s'assurer de leur validité et de leur exactitude.
Traitement d'au moins 100 demandes de remboursement de frais de voyage et de 50 paiements aux fournisseurs par mois, dans le cadre de l'appui financier fourni à la MANUSOM, au Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée et au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	Non Entretemps, ces services ont été confiés au Centre de services régional.
Fourniture de services d'appui aux achats destinés à permettre à la MANUSOM, au Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée et au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs de se procurer des biens et services grâce à la gestion de contrats et aux plans d'achats trimestriels	Oui Un appui aux achats a été fourni (établissement de 172 bons de commande).
Élaboration des budgets de la MANUSOM et du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs pour 2016, et suivi de l'exécution des budgets établis pour 2015	Oui Le BANUS a aidé à établir les budgets de la MANUSOM et du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs pour 2016, conformément aux directives et instructions stratégiques. Il a assuré en continu le suivi et l'exécution des budgets de 2015.
Gestion et suivi du Fonds d'affectation spéciale pour la paix et la réconciliation en Somalie pour la MANUSOM et du Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	Oui Le BANUS a assuré la gestion et le suivi, pour le compte de la MANUSOM, du Fonds d'affectation spéciale pour la paix et la réconciliation en Somalie. Il a assuré le suivi d'un total de 16 projets, conformément aux exigences des donateurs et au Règlement financier et règles de gestion financière de l'ONU, et présenté des rapports. Il a également assuré la gestion et le suivi du Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs.

## Centres de services régional d'Entebbe (Ouganda)

42. Au cours de l'exercice considéré, le Centre de services régional a fourni des services logistiques et administratifs efficaces et rationnels à ses missions clientes dans les domaines suivants : indemnités et paiements, avantages et prestations, établissement de rapports financiers, services informatiques et services de communications et administration du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements.

### Réalisation escomptée 2.1 : Fourniture aux missions clientes de services financiers efficaces et efficaces

#### Indicateurs de succès prévus

#### Indicateurs de succès effectifs

2.1.1 Règlement des factures des fournisseurs dans les 27 jours (2013/14 : 98 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	Objectif atteint. 99 % des factures ont été réglées sous 27 jours.
2.1.2 Obtention de remises pour paiement rapide de la part des fournisseurs (2013/14 : 92 %; 2014/15 : 100 %; 2015/16 : 100 %)	Une remise pour paiement rapide a été obtenue de la part des fournisseurs dans 96 % des cas. L'objectif de 100 % n'a pas été atteint en raison de retards lors de la certification des factures et de la réception des fonds par le Centre de services régional, ce qui l'a empêché d'effectuer les paiements dans les délais convenus. Les missions ont été informées de ces situations.
2.1.3 Traitement des demandes d'indemnité du personnel (et saisie dans le système financier) dans les 21 jours ouvrables (2013/14 : 30 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 75 %)	59 % des demandes ont été traitées dans les 21 jours ouvrables. Cela s'explique principalement par le traitement plus long de ces transactions pendant le déploiement d'Umoja-Extension 1, alors qu'il fallait stabiliser les systèmes et les procédures.
2.1.4. Versement des traitements du personnel avant la date limite mensuelle (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 100 %)	98 % des traitements du personnel ont été versés avant la date limite mensuelle. Dans les cas restants, des informations bancaires manquantes pour certains bénéficiaires ont entraîné le blocage des versements, qui ont été effectués une fois les informations bancaires complétées.
2.1.5 Traitement des paiements autres que les émoluments dans les 3 jours ouvrables suivant le traitement des paiements automatiques (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 85 %)	Objectif atteint. 92 % des paiements autres que les émoluments ont été traités dans les 3 jours ouvrables.
2.1.6 Taux de satisfaction des clients quant aux services financiers (paiement des indemnités, des factures et des traitements) (2013/14 : 42 %; 2014/15 : 80 %; 2015/16 : 80 %)	En moyenne, 74 % des clients étaient satisfaits des services financiers (paiement des indemnités, des factures et des traitements).

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Règlement de 21 659 factures émanant des fournisseurs, dont 1 945 pour l'UNSOA	8 567	Factures émanant des fournisseurs ont été réglées pour le compte du BANUS. Le chiffre supérieur au produit prévu s'explique par le transfert au Centre de services régional du traitement des factures des fournisseurs locaux et des remises pour paiement rapide depuis la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei, le BANUS et la MANUSOM.
Versement de 58 285 indemnités au personnel, dont 6 660 pour l'UNSOA et la MANUSOM	1 083	Indemnités ont été versées au personnel pour le compte du BANUS et 416 pour la MANUSOM.

**Réalisation escomptée 2.2 : Fourniture aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel pour le traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études**

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
2.2.1 Traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études (avances et indemnités) dans les 4 semaines (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 96 %)	62 % des demandes d'indemnité pour frais d'études ont été traitées en quatre semaines. Le résultat inférieur au produit prévu s'explique principalement par la mise en œuvre tardive de la composante d'Umoja-Extension 1, qui a été reportée de novembre à décembre 2015, ainsi que par les problèmes techniques rencontrés lors du déploiement de la fonction de demande d'indemnité pour frais d'études dans Umoja (comme le prorata incorrect des années scolaires incomplètes), ce qui a entraîné un retard d'un mois et demi dans le traitement des demandes. En outre, le temps disponible pour le traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études a diminué de 25 % dans la mesure où les avances et indemnités n'ont pas pu être traitées pendant la période de gel du système de paiement, qui dure 3 à 5 jours ouvrables.
2.2.2 Renvoi des demandes d'indemnité pour frais d'études non réglementaires (avances et indemnités) dans les 14 jours (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 90 %)	54 % des demandes d'indemnité pour frais d'études non réglementaires ont été renvoyées dans les 14 jours.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Traitement de 6 126 demandes d'indemnité pour frais d'études (avances et indemnités), dont 292 pour l'UNSOA et l'AMISOM	330	Demandes d'indemnité pour frais d'études (avances et indemnités) ont été traitées pour le BANUS et 81 pour la MANUSOM.

---

**Réalisation escomptée 2.3** : Fourniture aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel en matière de voyages
 

---

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

2.3.1 Traitement des demandes de remboursement des frais de voyage dans les 14 jours (2013/14 : 64 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	91 % des demandes de remboursement des frais de voyage ont été traitées dans les 14 jours.
2.3.2 Délivrance des billets pour les voyages dans les 7 jours (2013/14 : 90 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	77 % des billets pour les voyages ont été délivrés dans les 7 jours. Ces retards sont majoritairement imputables au temps d'attente pour les visas, à l'attente de confirmation par les voyageurs des itinéraires et des changements d'itinéraire et aux difficultés liées à la réservation de sièges, en particulier pendant la saison de pointe.
2.3.3 Achat des billets au minimum 16 jours civils avant la date du voyage, comme prescrit (2013/14 : 36 %; 2014/15 : 75 %; 2015/16 : 75 %)	67 % des billets ont été achetés au minimum 16 jours civils avant la date du voyage. L'objectif n'a pas été atteint en raison d'exigences opérationnelles inévitables, de retards dans les nominations de membres du personnel par les missions clientes et de demandes soumises tardivement par les voyageurs.
2.3.4 Taux de satisfaction des clients quant aux services relatifs aux voyages et aux demandes de remboursement des frais y afférents (2013/14 : 60 %; 2014/15 : 90 %; 2015/16 : 90 %)	En moyenne, 60 % des clients étaient satisfaits des services relatifs aux voyages et aux demandes de remboursement des frais y afférents. Après la mise en service d'Umoja, quelques problèmes techniques ont été rencontrés avec le module voyages, ce qui a pu avoir des conséquences sur le niveau de satisfaction des clients.

*Produits prévus**Produit(s)**exécuté(s) :**oui/non**ou nombre**Observations*

Délivrance de 16 386 billets d'avion, notamment à des membres du personnel civil et du personnel en tenue, dont 1 680 pour l'UNSOA	330	Billets d'avion ont été délivrés à des membres du personnel civil et du personnel en tenue pour le BANUS.
--	-----	---

---

**Réalisation escomptée 2.4** : Fourniture aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel pour l'administration des arrivées et des départs
 

---

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

2.4.1 Administration de l'arrivée des membres du personnel recruté sur le plan international dans les 2 jours (2013/14 : 86 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	Objectif atteint : 98 % des arrivées des membres du personnel recruté sur le plan international ont été traitées dans les deux jours.
2.4.2 Administration de l'arrivée des Volontaires des Nations Unies dans les 2 jours (2013/14 : 95 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	Objectif atteint : toutes les arrivées des Volontaires des Nations Unies ont été traitées dans les deux jours.
2.4.3 Administration de l'arrivée du personnel en tenue dans les 2 jours (2013/14 : 90 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	97 % des arrivées du personnel en tenue ont été traitées dans les deux jours.

2.4.4 Administration du départ des membres du personnel recruté sur le plan international en 1 jour (2013/14 : 20 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	84 % des départs des membres du personnel recruté sur le plan international ont été traités en 1 jour. Cette baisse s'explique par la réception tardive de documents envoyés par les missions clientes.
2.4.5 Administration du départ des Volontaires des Nations Unies en 1 jour (2013/14 : 5 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	Objectif atteint : tous les départs des Volontaires des Nations Unies ont été traités en 1 jour.
2.4.6 Administration du départ du personnel en tenue dans les 3 jours (2013/14 : 13 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	89 % des départs du personnel en tenue ont été traités dans les 3 jours. Cette baisse s'explique par la réception tardive de documents envoyés par les missions clientes.
2.4.7 Taux de satisfaction des clients quant à l'administration des arrivées et des départs (2013/14 : 45 %; 2014/15 : 90 %; 2015/16 : 75 %)	En moyenne, 56 % des clients étaient satisfaits de l'administration des arrivées et des départs.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Administration de l'arrivée et du départ de 1 337 membres du personnel civil, parmi lesquels des agents recrutés sur le plan international et des Volontaires des Nations Unies, dont 16 pour l'UNSOA	Non	Aucune arrivée ni aucun départ n'ont été traités pour le BANUS.

**Réalisation escomptée 2.5** : Fourniture aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel pour la communication de l'information financière

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
2.5.1 Établissement de rapports financiers mensuels (balance des comptes et états connexes) dans les 15 jours ouvrables suivant la fin du mois (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 90 %)	Objectif atteint : tous les rapports financiers mensuels ont été présentés au Siège de l'ONU dans les 15 jours ouvrables suivant la fin du mois.
2.5.2 Établissement d'états de rapprochement bancaire mensuels dans les 10 jours ouvrables suivant la fin du mois (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 90 %)	Objectif atteint : tous les états de rapprochement bancaire mensuels ont été présentés au Siège de l'ONU dans les 10 jours ouvrables suivant la fin du mois.
2.5.3 Traitement des bordereaux interservices reçus sur base mensuelle, comptabilisation de ceux-ci dans le grand livre et établissement de rapports en la matière dans les 10 jours ouvrables suivant la fin du mois (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 90 %)	Objectif atteint : 90% des bordereaux interservices reçus sur base mensuelle ont été traités et comptabilisés dans le grand livre et des rapports ont été établis en la matière dans les 10 jours ouvrables suivant la fin du mois jusqu'à la fin du mois de novembre 2015. Depuis le mois de décembre 2015, le Centre de services régional n'établit plus de rapports en la matière car une procédure automatique à cet effet est désormais disponible dans Umoja.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Établissement de 168 rapports financiers mensuels conformes aux normes IPSAS (jusqu'au stade de la balance des comptes) pour 14 missions clientes, dont l'UNSOA	Non	Aucun rapport financier mensuel n'a été fourni pour le BANUS.
Établissement de 240 états de rapprochement bancaire mensuels pour 20 banques dépositaires de comptes des missions clientes	18	États de rapprochement bancaire mensuels pour les banques dépositaires de comptes des missions clientes ont été établis pour le BANUS.
Traitement de 264 bordereaux interservices reçus sur une base mensuelle et établissement de rapports en la matière pour 11 missions clientes	72	Bordereaux interservices et rapports en la matière ont été établis sur une base mensuelle jusqu'à la fin du mois de novembre 2015. Depuis le mois de décembre 2015, le Centre de services régional n'établit plus de rapports en la matière car une procédure automatique à cet effet est désormais disponible dans Umoja. En outre, la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola (MINUAUCE) a été close pendant l'exercice.

**Réalisation escomptée 2.6** : Fourniture aux missions clientes de services d'appui informatique efficaces et rationnels profitant également au Centre

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
2.6.1 Envoi des factures téléphoniques aux utilisateurs finaux dans les 7 jours suivant la réception du relevé d'appels vérifié par la mission cliente (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 97 %; 2015/16 : 97 %)	Objectif atteint : toutes les factures téléphoniques ont été envoyées aux utilisateurs finaux dans les 7 jours suivant la réception du relevé d'appels.
2.6.2 Maintien de la performance du réseau [2013/14 : sans objet; 2014/15 : 99 %; 2015/16 : 99 % (taux de disponibilité mensuelle)]	La fonction de contrôle de l'exécution du réseau a été renforcée et centralisée au Centre de services mondial de l'ONU.
2.6.3 Règlement des problèmes et réponse aux demandes en matière d'informatique et de communications à Entebbe dans les 3 heures (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 100 %; 2015/16 : 100 %)	99 % des problèmes en matière d'informatique et de communications à Entebbe ont été réglés et les réponses ont été fournies aux demandes en la matière dans les 3 heures pendant les trois premiers trimestres de l'exercice considéré. Les données pour le dernier trimestre n'ont pas été prises en compte car la réorganisation du catalogue d'informatique et de communications a eu des incidences sur l'établissement des rapports par site.
2.6.4 Règlement des problèmes en matière d'informatique et de communications à Entebbe dans les délais fixés selon le degré de priorité (critique : dans les 3 heures; élevé : dans les 6 heures; moyen : dans les 12 heures; faible : dans les 48 heures) (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 90 %; 2015/16 : 98 %)	57 % des incidents à priorité élevée ont été réglés dans les 6 heures. 77 % des incidents à priorité moyenne ont été réglés dans les 12 heures. Aucun incident critique ou à priorité faible n'a été signalé. Les données pour le dernier trimestre n'ont pas été prises en compte car la réorganisation du catalogue d'informatique et de communications a eu des incidences sur l'établissement de rapports par site.

<p>2.6.5 Réponse aux demandes de services en matière d'informatique et de communications dans les délais fixés selon le degré de priorité (critique : dans les 2 heures; élevé : dans les 4 heures; moyen : dans les 24 heures; faible : dans les 48 heures) (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 90 %; 2015/16 : 97 %)</p>	<p>81 % des problèmes en matière d'informatique et de communications à Entebbe ont été réglés dans les délais prévus pour chaque degré de priorité pendant les trois premiers trimestres de l'exercice considéré. L'objectif n'a pas été atteint en raison, principalement, des problèmes survenus pendant le déploiement d'Umoja et de la migration vers un nouveau système téléphonique.</p>
<p>2.6.6 Taux de satisfaction des clients quant aux services d'appui en matière d'informatique et de communications à l'échelle régionale (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 90 %; 2015/16 : 90 %)</p>	<p>89 % des demandes en matière d'informatique et de communications à Entebbe ont été résolues dans les délais prévus selon le degré de priorité. L'objectif n'a pas été atteint, principalement parce qu'il a fallu répondre à des demandes suscitées par le déploiement d'Umoja et en raison de la migration vers un nouveau système téléphonique. En outre, il a fallu sous-traiter certaines activités d'entretien, comme le câblage, ce qui a retardé la prestation de services.</p> <p>En moyenne, 87 % des clients étaient satisfaits des services d'appui en matière d'informatique et de communications.</p>

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Vérification de la conformité de 8 missions clientes aux normes de la Division de l'informatique et des communications	Non	Aucune activité de vérification de la conformité n'a été menée pour le BANUS.
Évaluation et mise en œuvre de trois projets régionaux alignés sur la stratégie de la Division de l'informatique et des communications en matière de centralisation, de mobilité et de réduction maximale de l'empreinte des missions clientes	3	<p>Projets régionaux ont été évalués et mis en œuvre, dont :</p> <p>a) La connectabilité autonome : un système satellite à haut débit et à faible temps de latence a été mis en place dans sept des huit sites, y compris à Mogadiscio (BANUS), fournissant ainsi un accès fiable à Umoja, à la Section des services financiers, aux vidéoconférences et à Internet;</p> <p>b) La sécurité physique intégrée : ce projet, qui comprend la surveillance vidéo 24 heures sur 24, le contrôle de l'accès aux locaux, la détection des intrusions et la biométrie, a été lancé dans trois sites, y compris Mogadiscio (BANUS);</p> <p>c) Une initiative de main-d'œuvre mobile : installation d'une liaison point à multipoint par faisceau hertzien pour fournir aux membres clefs du personnel du Centre de services régional un accès à haut débit au réseau de l'ONU depuis leur domicile et d'autres endroits importants le long de l'axe Entebbe-Kampala.</p>

Mise en place d'un laboratoire d'innovations régional afin d'expérimenter et de proposer de nouveaux services d'appui en matière d'informatique et de communications	Oui	Le laboratoire d'innovations régional a été mis en place. On compte parmi ses initiatives un système d'interopérabilité radio permettant l'interopérabilité entre différents types de matériel de transmissions, et un projet à long terme aux fins de la transmission de données numériques et vocales et d'images vidéo à haut débit et à forte capacité dans des conditions défavorables.
Coordination d'initiatives écologiques régionales visant à stimuler sensiblement l'utilisation de sources d'énergie de substitution	Oui	La coordination d'initiatives écologiques régionales a été facilitée.
Mise au point de programmes de formation technique centralisés en matière d'informatique et de communications dans la région, notamment des cours sur les systèmes de transmission à l'intention des contingents, des activités de formation lors de l'entrée en fonction pour le personnel civil, comprenant la distribution de matériel, et des cours sur la prise en main du réseau radio à ressources partagées	Oui	Une école des transmissions militaires et un programme de formation à l'informatique et aux communications ont été créés et des programmes ont été mis au point. Au total, 54 cours ont été organisés et 860 membres du personnel civil et militaire ont participé à des sessions de formation à l'informatique et aux communications pendant l'exercice 2015/16.
Gestion effective de 27 147 comptes téléphoniques, dont 718 pour l'UNSOA	1 885	Comptes téléphoniques ont été gérés efficacement pour le BANUS.
Développement et évaluation de la résilience opérationnelle à Entebbe	Oui	Le plan de résilience opérationnelle en matière d'informatique et de communications a été mis à jour en novembre 2015 et testé le 29 juin 2016 et un rapport détaillé sur les exercices de reprise après un sinistre a été établi.

**Réalisation escomptée 2.7** : Fourniture aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel en matière de transport dans la région

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

2.7.1 Augmentation du pourcentage des militaires et des agents de police présents dans la région qui bénéficient d'un appui en matière de transport (en coordination avec le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements) (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 90 %)	La taille et le poids des bagages autorisés par contingent ayant augmenté, le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements a demandé un appareil mieux adapté à ces nouvelles conditions (un avion gros-porteur), mais celui-ci ne lui a pas été fourni.
2.7.2 Optimisation du nombre de passagers et de marchandises/bagages à bord des vols organisés pour le transport des contingents ou du personnel de police (2013/14 : appareils remplis à 67 %; 2014/15 : 70 %; 2015/16 : 76 %)	Le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements n'a pas pu atteindre l'objectif car il lui manquait un avion gros-porteur pour transporter les contingents.
2.7.3 Optimisation du nombre de passagers et de marchandises/bagages à bord des vols organisés dans le cadre du plan de vol régional intégré	66 % des vols régionaux organisés dans le cadre du plan de vol régional intégré ont été remplis.

(2013/14 : appareils remplis à 40 %; 2014/15 : 70 %; 2015/16 : 70 %)

2.7.4 Augmentation du taux de satisfaction des missions clientes quant aux services fournis en matière de transport (2013/14 : 69 %; 2014/15 : 80 %; 2015/16 : 83 %)

Objectif atteint : en moyenne, 86 % des clients étaient satisfaits des services fournis en matière de transports.

2.7.5 Augmentation du taux de satisfaction des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police quant aux services de relève du personnel fournis par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements (2013/14: sans objet; 2014/15 : 80 %; 2015/16 : 80 %)

En moyenne, 78 % du personnel en tenue étaient satisfaits des services de relève fournis par le Centre de contrôle intégré.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Coordination de 638 vols organisés pour le transport des contingents et du personnel de police au moyen d'appareils de l'Organisation des Nations Unies affrétés pour de longues durées, dont 498 pour l'UNSOA	Non	Aucun vol n'a été organisé pour le transport de contingents pour le BANUS.
Transport de 22 348 militaires et membres du personnel de police, dont 17 471 pour l'UNSOA	Non	Aucun militaire ou membre du personnel de police n'a été transporté pour le compte du BANUS.
Transport de 10 400 passagers à bord de vols organisés dans le cadre du plan de vol régional intégré	Non	Aucun passager n'a été transporté pour le compte du BANUS.
Organisation de 99 vols d'urgence (ponctuels), dont 80 pour l'UNSOA (transport de personnalités, évacuations pour raisons de sécurité et vols dans la zone de missions opérant dans des pays africains extérieurs à la région)	3	Vols ont été effectués pour le BANUS sur la base des besoins opérationnels.
Conclusion d'un contrat de service régional des aéronefs hors de la zone de la mission	Non	Le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements a établi un cahier des charges pour un contrat régional de services de manutention au sol et de services aériens hors de la zone de la mission. Toutefois, après une évaluation plus poussée, il a été conclu que les exploitants aériens pouvaient obtenir des services de manutention au sol hors de la zone de la mission et être remboursés par l'ONU. Il n'était donc pas nécessaire d'établir de contrat de manutention au sol dans les aéroports.
Coordination de 3 activités de formation technique en matière de transport régional	Non	Aucune activité de formation technique en matière de transport régional n'a été coordonnée.

### III. Exécution du budget

#### A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
<b>Militaires et personnel de police</b>				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	113 957,4	138 430,6	(24 473,2)	(21,5)
Police de l'Union africaine	124,2	88,6	35,6	28,7
Unités de police constituées de l'Union africaine	3 058,0	2 248,7	809,3	26,5
<b>Total partiel</b>	<b>117 139,6</b>	<b>140 767,9</b>	<b>(23 628,3)</b>	<b>(20,2)</b>
<b>Personnel civil</b>				
Personnel recruté sur le plan international	47 269,2	49 207,9	(1 938,7)	(4,1)
Personnel recruté sur le plan national	5 941,2	7 012,4	(1 071,2)	(18,0)
Volontaires des Nations Unies	625,8	854,3	(228,5)	(36,5)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	515,0	795,1	(280,1)	(54,4)
Personnel fourni par les gouvernements	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>54 351,2</b>	<b>57 869,7</b>	<b>(3 518,5)</b>	<b>(6,5)</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	1 980,5	6 880,8	(4 900,3)	(247,4)
Voyages	2 409,0	3 654,0	(1 245,0)	(51,7)
Installations et infrastructures	92 617,4	88 393,7	4 223,7	4,6
Transports terrestres	45 484,2	37 467,2	8 017,0	17,6
Transports aériens	61 916,8	73 180,8	(11 264,0)	(18,2)
Transports maritimes ou fluviaux	1 193,9	1 373,8	(179,9)	(15,1)
Communications	29 278,9	17 209,4	12 069,5	41,2
Informatique	13 761,6	17 582,4	(3 820,8)	(27,8)
Santé	19 502,3	10 989,3	8 513,0	43,7
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	73 792,9	56 972,4	16 820,5	22,8
Projets à effet rapide	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>341 937,5</b>	<b>313 703,8</b>	<b>28 233,7</b>	<b>8,3</b>
<b>Montant brut</b>	<b>513 428,3</b>	<b>512 341,4</b>	<b>1 086,9</b>	<b>0,2</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	4 702,9	5 031,1	(328,2)	(7,0)
<b>Montant net</b>	<b>508 725,4</b>	<b>507 310,4</b>	<b>1 415,0</b>	<b>0,3</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>513 428,3</b>	<b>512 341,4</b>	<b>1 086,9</b>	<b>0,2</b>

## B. Ressources financières du Centre de services régional

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
<b>Personnel civil</b>				
Personnel recruté sur le plan international	280,5	580,0	(299,5)	(106,8)
Personnel recruté sur le plan national	292,6	56,4	236,2	80,7
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>573,1</b>	<b>636,4</b>	<b>(63,3)</b>	<b>(11,0)</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>				
Consultants	36,6	1,1	35,5	97,0
Voyages	21,2	16,7	4,5	21,2
Installations et infrastructures	515,8	710,3	(194,5)	(37,7)
Transports terrestres	20,2	5,0	15,2	75,1
Transports aériens	–	–	–	–
Communications	464,2	98,9	365,3	78,7
Informatique	338,2	112,6	225,6	66,7
Santé	12,2	2,5	9,7	79,4
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	25,4	8,1	17,3	68,1
<b>Total partiel</b>	<b>1 433,8</b>	<b>955,2</b>	<b>478,6</b>	<b>33,4</b>
<b>Total brut</b>	<b>2 006,9</b>	<b>1 591,6</b>	<b>415,3</b>	<b>20,7</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	75,2	77,0	(1,8)	(2,4)
<b>Montant net</b>	<b>1 931,7</b>	<b>1 514,6</b>	<b>417,1</b>	<b>21,6</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>2 006,9</b>	<b>1 591,6</b>	<b>415,3</b>	<b>20,7</b>

43. La sous-utilisation des crédits affectés au Centre de services régional au cours de l'exercice concerne essentiellement les rubriques suivantes : a) Communications, où elle s'explique principalement par la résiliation du contrat de solutions à large bande et à faible latence et par le transfert de matériel de communications de la MINUAUCE, qui a permis au Centre d'annuler des achats prévus pour la période 2015/16; et b) Services informatiques, où elle est due notamment au fait que seuls 21 informaticiens contractuels ont été engagés au lieu des 24 prévus au budget, que le Centre n'a pas eu recours aux services informatiques centralisés, en raison du retard pris dans le déploiement d'un projet de centralisation et que la MINUAUCE a transféré du matériel informatique au Centre, ce qui a entraîné l'annulation d'achats prévus pour l'exercice 2015/16. La sous-utilisation des crédits est en partie

contrebalancée par un dépassement à la rubrique Installations et infrastructures, qui s'explique principalement par le fait que les dépenses pour l'achèvement des bureaux du Centre ont été plus élevées que prévu, les travaux n'ayant pas été terminés au cours de l'exercice 2014/15 et ayant donc été reportés à l'exercice 2015/16.

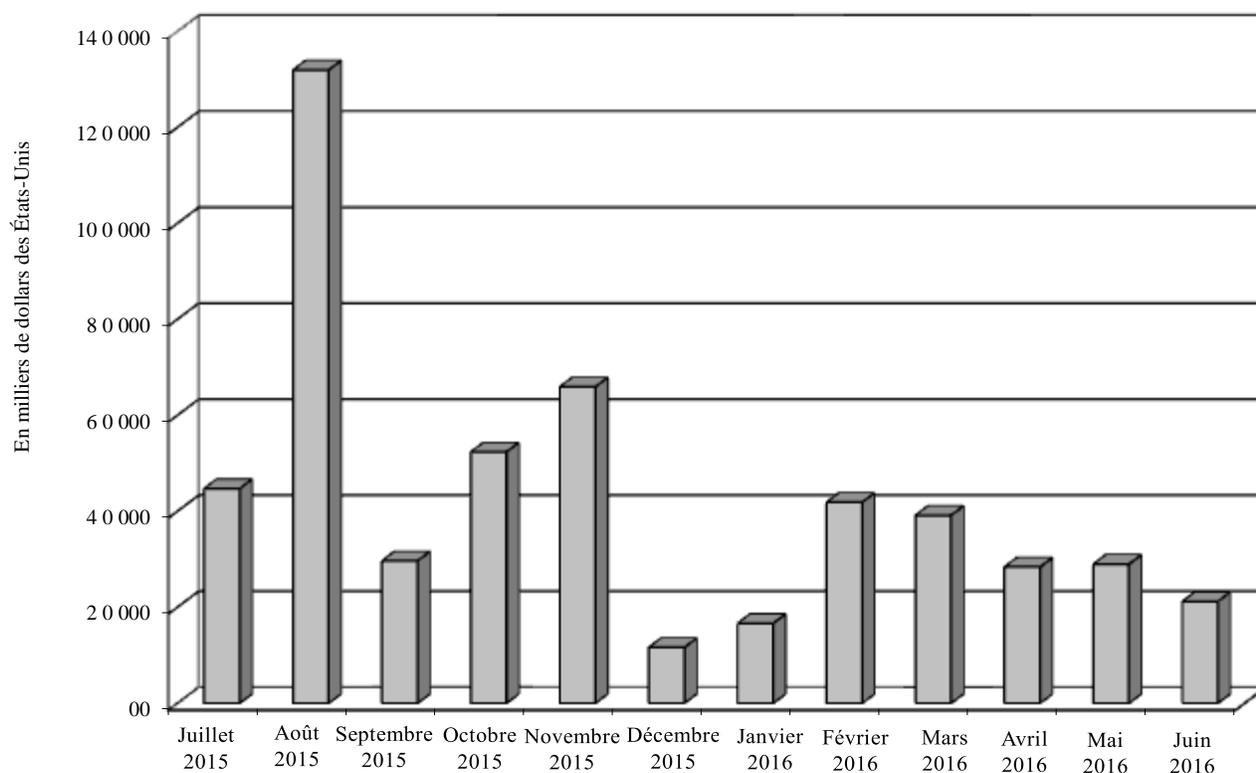
### C. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	117 139,6	23 658,2	140 797,8
II. Personnel civil	54 351,2	3 938,0	58 289,2
III. Dépenses opérationnelles	341 937,5	(27 596,2)	314 341,3
<b>Total</b>	<b>513 428,3</b>	<b>–</b>	<b>513 428,3</b>
Pourcentage de réaffectations			5,4

44. Au cours de l'exercice considéré, des fonds ont été réaffectés à la catégorie I (Militaires et personnel de police), pour couvrir les coûts du contrat de fourniture de rations, tel que modifié pour en élargir la portée et conférer au prestataire un plus grand rôle dans la livraison de rations aux états-majors de bataillon et aux centres de secteur, ainsi qu'à la catégorie II (Personnel civil) pour couvrir les dépenses communes de personnel, qui ont dépassé les prévisions. Des crédits ont pu être réaffectés de la catégorie III (Dépenses opérationnelles), car les dépenses ont été inférieures aux prévisions dans les rubriques suivantes : Installations et infrastructures, Communications, Fournitures, services et matériel divers, et Transports terrestres. Cette sous-utilisation des crédits est en partie contrebalancée par le dépassement au titre des transports aériens et des consultants.

## D. Évolution des dépenses mensuelles



45. Les dépenses relatives au contrat de fourniture de rations et à la location d'aéronefs ont contribué au pic observé en août 2015. Les dépenses liées au Service de la lutte antimines ont été comptabilisées en juillet et octobre 2015. Celles liées aux carburants et aux lubrifiants ont contribué à l'augmentation observée en octobre et en novembre 2015.

## E. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produit des placements	1 059,3
Produits divers ou accessoires	866,4
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	17 106,0
<b>Total</b>	<b>19 031,7</b>

## F. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Observateurs militaires	–
Contingents	34 301,4
Unités de police constituées	1 205,5
<b>Total partiel</b>	<b>35 506,9</b>
Soutien logistique autonome	
Contingents	1,4
Unités de police constituées	–
<b>Total partiel</b>	<b>1,4</b>
<b>Total</b>	<b>35 508,3</b>

## G. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contribution prévues par l'accord sur le statut des forces	–
Contributions volontaires en nature <sup>a</sup>	159 877,4
<b>Total</b>	<b>159 877,4</b>

<sup>a</sup> Valeur estimative des terrains fournis au Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie par les autorités locales pour la Base d'appui de Mombasa, les bureaux, les camps militaires et les centres de secteur en Somalie (159,2 millions de dollars), et exemptions de redevances d'aéroport, d'embarquement et de débarquement accordées en Somalie (0,7 million de dollars).

## IV. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	<i>Écart</i>	
<b>Contingents</b>	(24 473,2)	(21,5 %)

46. Le dépassement des crédits s'explique principalement par des dépenses plus élevées que prévu au titre des rations (27,2 millions de dollars), en raison du contrat modifié de fourniture de rations, dont la portée a été élargie pour conférer au prestataire un plus grand rôle dans la livraison de rations aux états-majors de

<sup>1</sup> Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent  $\pm 5\%$  ou 100 000 dollars.

bataillon et aux centres de secteur. Ce dépassement est en partie compensé par la sous-utilisation des crédits au titre des voyages (déploiement, relève et rapatriement) (4,5 millions de dollars), la relève ayant concerné moins de soldats que prévu. La relève de 900 soldats a été annulée par manque d'effectifs, le remplacement d'environ 3 299 soldats a été reporté à juillet 2016 et, pour l'un des pays fournisseurs de contingents, les documents exigés pour le remboursement des frais de relève n'avaient pas été reçus à la fin de l'exercice.

	<i>Écart</i>	
<b>Police de l'Union africaine</b>	35,6	28,7 %

47. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par un coût moyen par relève moins élevé que prévu.

	<i>Écart</i>	
<b>Unités de police constituées de l'Union africaine</b>	809,3	26,5 %

48. La sous-utilisation des crédits concerne principalement la rubrique Matériel appartenant au contingent (matériel majeur) (0,6 million de dollars), l'AMISOM ayant décidé de reporter le déploiement de la troisième unité de police constituée, et celle des Voyages (déploiement, relève et rapatriement) (0,1 million de dollars), le nombre de soldats remplacés ayant été inférieur aux prévisions tout comme le coût moyen par relève. L'estimation a été établie sur la base de 357 membres d'unités de police constituées, d'un taux de vacance de 5 % et d'un coût moyen de 1 128 dollars par relève, alors que le nombre de relèves a été de 275 pour un coût moyen de 1 064 dollars.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	(1 938,7)	(4,1 %)

49. Le dépassement des crédits concerne principalement les rubriques suivantes : a) Dépenses communes de personnel (1,3 million de dollars); b) Traitements du personnel international (0,4 million de dollars), en raison de l'augmentation annuelle du traitement de base; et c) Prime de danger (0,2 million de dollars), en raison de l'augmentation du nombre de fonctionnaires basés au Kenya qui ont été affectés en Somalie pour des périodes plus longues, afin de renforcer l'appui aux opérations sur le terrain.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan national</b>	(1 071,2)	(18,0 %)

50. Le dépassement des crédits concerne principalement les rubriques suivantes : a) Traitements du personnel recruté sur le plan national et contributions du personnel (0,8 million de dollars), en raison de la modification en novembre 2015 du barème des traitements des administrateurs recrutés sur le plan national et des agents des services généraux; et b) Dépenses communes de personnel (0,2 million de dollars), essentiellement en raison du montant plus élevé que prévu de l'indemnité pour charges de famille.

	<i>Écart</i>	
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	(228,5)	(36,5 %)

51. Le dépassement des crédits tient essentiellement à l'augmentation du sursalaire pour conditions difficiles et du montant de l'indemnité mensuelle de subsistance, qui est devenue effective en juillet 2015.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	(280,1)	(54,4 %)

52. Le dépassement des crédits s'explique principalement par le fait que le taux moyen de vacance de postes a été inférieur aux prévisions (8,3 % contre 30 %).

	<i>Écart</i>	
<b>Consultants</b>	(4 900,3)	(247,4 %)

53. Le dépassement des crédits tient essentiellement au recrutement de 55 consultants (5,4 millions de dollars), appelés à remplacer le personnel dans des zones où les normes minimales de sécurité opérationnelle ne sont pas respectées. Il est partiellement compensé par un coût effectif par consultant inférieur à celui budgétisé.

	<i>Écart</i>	
<b>Voyages</b>	(1 245,0)	(51,7 %)

54. Le dépassement des crédits s'explique principalement par le fait que les voyages effectués dans le cadre de visites sur le terrain ont été plus longs que prévu, pour les raisons suivantes : a) il n'a pas été possible de déployer suffisamment de personnel dans les secteurs en raison de l'insécurité; et b) il a fallu assumer la charge de travail du personnel en congé de détente. Ce dépassement tient également à l'augmentation du montant de l'indemnité journalière de subsistance pour le personnel se rendant à Mogadiscio, Entebbe et Mombasa.

	<i>Écart</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	4 223,7	4,6 %

55. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) la résiliation du contrat de services environnementaux, en raison des résultats insatisfaisants du sous-traitant et du retard pris dans la conclusion du contrat relatif à l'eau en vrac; b) les retards dans l'établissement des contrats relatifs aux bâtiments préfabriqués; c) des dépenses moins élevées que prévu au titre de la réfrigération des rations, le contrat ayant été modifié pour conférer cette responsabilité au prestataire; d) les retards pris dans la construction des centres de secteur de Johar et Kismayo, les autorités locales ayant tardé à mettre les terrains à disposition; e) la non-construction du camp de Garbaharey et du camp de transit à Mogadiscio, les ressources ayant été affectées en priorité aux travaux de renforcement de la sécurité à Mogadiscio; f) le moins grand nombre que prévu de forages de puits artésiens, en

raison des mauvais résultats du sous-traitant; et g) la réduction des coûts des carburants et des lubrifiants, le prix au litre étant inférieur aux prévisions. La sous-utilisation des crédits est en partie contrebalancée par un dépassement des crédits dû principalement : a) à l'imputation des dépenses de fret liées au contrat passé avec un prestataire de services extérieurs pour le contrôle des mouvements à la rubrique Installations et infrastructures, alors qu'elles étaient budgétisées à la rubrique Fournitures, services et matériel divers; b) l'expansion imprévue du camp principal de Mogadiscio, qui a nécessité de nouveaux groupes électrogènes, plus puissants; c) la location de locaux par le BANUS pour accueillir des consultants et des prestataires de services extérieurs, en raison des problèmes de sécurité à Mogadiscio, et les retards pris dans la construction du centre de secteur de Kismayo, du fait de la mise à disposition tardive des terrains par les autorités locales.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports terrestres</b>	8 017,0	17,6 %

56. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par les facteurs suivants : a) à la rubrique Réparations et entretien (4,3 millions de dollars), par le retard pris dans l'établissement du contrat pour l'entretien des véhicules à l'extérieur de Mogadiscio; b) à la rubrique Carburants et lubrifiants (2,1 millions de dollars), par un prix au litre moins élevé que prévu (1,13 dollar par litre contre une moyenne de 0,99 dollar selon les prévisions), ainsi que par une consommation de carburants et de lubrifiants également moindre que prévu (15,9 millions de litres inscrits au budget contre 15,2 millions de litres consommés); c) à la rubrique Pièces de rechange (0,8 million de dollars), par l'utilisation prioritaire des ressources pour couvrir l'augmentation des coûts liée à la modification du contrat de fourniture de rations; d) à la rubrique Achat de véhicules (0,6 million de dollars), par le retard pris pour déterminer le type de véhicules à acquérir pour les unités de soutien de la mission et les éléments devant être fournis par les pays fournisseurs de contingents; et e) à la rubrique assurance-responsabilité (0,1 million de dollars), par la diminution des primes sous l'effet de la baisse du taux d'accidents enregistrés pour les véhicules du BANUS.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports aériens</b>	(11 264,0)	(18,2 %)

57. Le dépassement des crédits s'explique principalement par les facteurs suivants : a) à la rubrique Location et exploitation d'hélicoptères (9,9 millions de dollars), par le remplacement de deux appareils par des hélicoptères équipés de dispositifs de vision nocturne; b) à la rubrique Carburants et lubrifiants (2,9 millions de dollars), essentiellement par le transfert du centre principal de ravitaillement de l'aéroport Jomo Kenyatta (Nairobi) à l'aéroport de Wajir pour deux hélicoptères et de l'aéroport Kenyatta à l'aéroport international de Mogadiscio pour un avion. À Wajir et à Mogadiscio, le prix du litre de carburant était de 0,68 dollar, contre 0,17 dollar à Nairobi. Wajir a été choisi pour le ravitaillement des hélicoptères, car il s'agissait de l'emplacement de leur base stratégique pour appuyer le secteur 2, et Mogadiscio pour l'avion en raison des limitations de charges; et c) à la rubrique Location et exploitation d'avions (1,6 million de dollars), par le remplacement de deux appareils après l'arrivée à échéance de contrats, les prix fixés dans les nouveaux contrats étant plus élevés. Ce dépassement a été en partie contrebalancé

par la sous-utilisation des crédits au titre des services (3,9 millions de dollars), qui s'explique principalement par la diminution du nombre de vols spéciaux affrétés, le BANUS ayant utilisé ses propres capacités.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports maritimes ou fluviaux</b>	(179,9)	(15,1 %)

58. Le dépassement des crédits s'explique principalement par le retard intervenu dans la réception des marchandises commandées pendant l'exercice 2013/14, qui ont été payées durant l'exercice 2015/16. Ce dépassement est en partie compensé par la sous-utilisation des crédits aux rubriques Pièces de rechange, réparations et entretien, et Fournitures (0,4 million de dollars), les ressources ayant été utilisées en priorité pour couvrir l'augmentation des coûts liée à la modification du contrat de fourniture de rations.

	<i>Écart</i>	
<b>Communications</b>	12 069,5	41,2 %

59. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement : a) aux retards dans la mise en service de liaisons louées à Brindisi (Italie) et à Valence (Espagne), ainsi que dans la fourniture de services de connexion Internet pour les secteurs situés en Somalie; b) à la mise hors service de six liaisons par satellite et de deux microterminaux VSAT; c) au partage de bande passante avec la MANUSOM; d) au retard pris dans le déploiement du personnel du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) en Somalie; et e) à la renégociation du contrat commercial de prestation de services d'information, et à la modification correspondante de ses dispositions pour que les paiements soient effectués en fonction des biens et services réellement fournis, au lieu d'être versés à échéances mensuelles fixes.

	<i>Écart</i>	
<b>Informatique</b>	(3 820,8)	(27,8 %)

60. Le dépassement des crédits concerne principalement les rubriques suivantes : a) Logiciels et licences, redevances et dépenses afférentes à la location de logiciels (4,5 millions de dollars), où le coût de l'achat de licences et de logiciels a été plus important que prévu; b) Pièces de rechange et fournitures (0,8 million de dollars), où des pièces de rechange ont été achetées pour mettre à niveau les radios HF, afin de les adapter au matériel GPS et au système d'encodage, afin d'améliorer la sécurité des communications; c) Acquisition de matériel (0,7 million de dollars), où le coût de la mise en œuvre des projets de système électronique de gestion des installations et d'application consacrée au matériel appartenant aux contingents a été plus élevé que prévu; d) Entretien et réparation de matériel (0,6 million de dollars), où le dépassement est imputable essentiellement au déploiement du personnel contractuel dans tous les lieux d'affectation. Ce dépassement est en partie compensé par la sous-utilisation des crédits à la rubrique Services informatiques (2,8 millions de dollars), qui s'explique principalement par les retards intervenus dans le déploiement du personnel de l'UNOPS en Somalie et par le fait que les

ressources ont été utilisées en priorité pour couvrir l'augmentation des coûts liée à la modification du contrat de fourniture de rations.

	<i>Écart</i>	
<b>Santé</b>	8 513,0	43,7 %

61. La sous-utilisation des crédits tient principalement aux services médicaux (5,4 millions de dollars), notamment à la comptabilisation des dépenses d'évacuation sanitaire à la rubrique Fournitures, services et matériel divers et à la réduction des dépenses au titre des services aériens d'évacuation sanitaire; ainsi qu'aux fournitures (4,3 millions de dollars), notamment à la disponibilité des stocks de l'exercice antérieur, à des capacités inférieures aux prévisions au niveau des installations médicales en raison des retards dans le déploiement du personnel médical de l'AMISOM et à la réduction du nombre de blessés parmi les membres du personnel de l'AMISOM. La sous-utilisation des crédits est en partie contrebalancée par un dépassement à la rubrique Achat de matériel (1,1 million de dollars), qui s'explique principalement par les retards intervenus dans la réception de matériel médical, commandé au cours de l'exercice 2013/14, mais payé pendant l'exercice 2015/16.

	<i>Écart</i>	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	16 820,5	22,8 %

62. La sous-utilisation des crédits tient principalement au contrat relatif au contrôle des mouvements, imputé à la rubrique Installations et infrastructures mais budgétisé au titre des Fournitures, services et matériel divers, ainsi qu'à l'utilisation prioritaire des ressources pour couvrir l'augmentation des coûts liée à la modification du contrat de fourniture de rations. Cette sous-utilisation est en partie compensée par un dépassement des crédits au titre des autres services, les frais d'évacuation sanitaire ayant été comptabilisés à la rubrique Fournitures, services et matériel divers, par l'augmentation du nombre de sessions de formations internes, qui a permis de réduire les dépenses afférentes aux voyages et aux consultants, mais qui a fait augmenter les frais sur site et les frais institutionnels, et par l'achat d'équipements de protection individuelle pour le personnel déployé à Mogadiscio.

## V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

63. En ce qui concerne le financement du soutien à l'AMISOM, à la MANUSOM et à l'Armée nationale somalienne pour les opérations conjointes qu'elle mène avec l'AMISOM, et des autres activités immédiates liées à une future opération de maintien de la paix des Nations Unies, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin 2016, soit 1 086 900 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2016, soit 19 031 700 dollars, qui correspondent au produit des placements (1 059 300 dollars), aux produits divers ou accessoires (866 400 dollars) et au montant des engagements d'exercices antérieurs annulés (17 106 000 dollars).

**VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/286**

(A/70/742)

<i>Demande ou recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
<p>Le Comité consultatif compte analyser les écarts entre les dépenses effectives et les prévisions de dépenses pour l'exercice financier 2015/16, notamment grâce aux informations analytiques supplémentaires qui seront fournies dans les prochains rapports sur l'exécution des budgets et aux données périodiques sur les réaffectations de ressources entre catégories de dépenses et rubriques budgétaires, et à l'intérieur de celles-ci comme décrit au paragraphe 28 ci-dessus (par. 33).</p>	<p>Les écarts entre les dépenses effectives et les prévisions de dépenses sont analysés dans le rapport sur l'exécution du budget du BANUS (précédemment UNSOA).</p> <p>Les réaffectations entre catégories de dépenses et rubriques budgétaires sont également analysées au cours de l'exercice.</p> <p>Le BANUS a exploité Umoja pour analyser les écarts entre les dépenses effectives et les prévisions de dépenses, ainsi que les réaffectations de ressources entre catégories de dépenses et rubriques budgétaires.</p>